

N°001
JFM-2021

UCRM
TOGO

ECHOS DES ARTISANS

Trimestriel d'informations de l'Union des Chambres Régionales de Métiers

**miato**

VÉRITABLE VITRINE
DE VALORISATION
DE L'ARTISANAT
AU TOGO P 6-7



LE CHEF DE L'ÉTAT OFFRE
DU MATÉRIEL ROULANT À
TOUTES LES CHAMBRES
RÉGIONALES DE MÉTIERS

P 8





PORT AUTONOME DE LOME

- Port ouvert 24h/24 et 7j/7
- Port en eau profonde: près de 17 mètres de profondeur
- Seul port sur la côte ouest-africaine capable d'accueillir les plus grands bateaux du monde
- Port certifié ISO 9001 version 2015 pour la Qualité, ISO 14001 version 2015 pour la Santé et Sécurité et OHSAS 18001 version 2007 pour l'Environnement (QSE)



ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
OHSAS 18001:2007
Management
System

www.tuv.com
ID 9105079169

PORT AUTONOME DE LOME

01 BP: 1225 Lomé 01 Togo

Tél: (00228) 22 27 47 42

Fax: (00228) 22 27 26 27 / 22 27 02 48

E-mail: togoport@togoport.tg

Site web: www.togoport.tg

« TOUS UNIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE ARTISANAT »

Echos des Artisans, magazine d'informations et de promotion du secteur de l'artisanat. Pour une meilleure visibilité de tous les corps de métiers et de leurs acteurs partout sur le territoire national, Echos des Artisans reste notre canal principal de communication et de valorisation de nos produits. Ce magazine est au service de tous les artisans, vos suggestions, vos apports et vos contributions seront toujours les bienvenues pour que qu'ensemble notre Echos résonne plus fort.

Secteur déterminant de la croissance économique, avec une contribution de 18 % au Produit Intérieur Brut (PIB), l'artisanat compte beaucoup pour l'émergence du Togo. Une émergence qui se concrétise grâce à la volonté et à la détermination des autorités politiques, notamment le Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE qui depuis son ascension à la magistrature suprême fait du bien-être des populations, une priorité dans tous ses projets de sociétés.

Les acteurs de l'artisanat s'estiment d'ailleurs heureux car ils sont au cœur de différents projets et programmes de développement et profitent d'ailleurs de plusieurs plateformes de promotion qui leurs sont dédiées. Dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND), l'artisanat est bien logé dans l'axe 2. L'ambition du gouvernement à cet effet pour notre secteur est de soutenir la création de 4200 entreprises artisanales pourvoyeuses de richesses et d'emplois. La professionnalisation des artisans avec le développement d'un dispositif de protection sociale à leur endroit ainsi que la création et le renforcement des Centres de Ressources Artisanales (CRA) dans toutes les préfectures nous rassurent d'ores et déjà.

Les défis qui nous attendent pour l'année 2021 sont énormes : l'Union des Chambres Régionales de Métiers fera peau neuve d'autant plus que le mandat de l'équipe dirigeante actuelle tend vers sa fin. C'est une année électorale pour les Chambres de Métiers en vue du renouvellement des organes au niveau régional et préfectoral sur l'étendue du territoire. Aussi, c'est au cours de cette même année que nous prévoyons organiser de concert avec notre tutelle, le Ministère en charge de l'Artisanat, la deuxième édition du Marché Internationale de l'Artisanat du Togo (MIATO). Nous espérons vivement que le vent de la pandémie sera balayé par la grâce du Tout-Puissant et que l'humanité retrouvera la joie de vivre afin que nos objectifs soient atteints.

L'année 2021 est également porteuse de nouveaux espoirs pour l'Union des Chambres Régionales de Métiers ; c'est au cours de cette année que démarre en effet deux nouveaux partenariats, notamment avec la Chambre de Métiers de SAARE LAND de l'Allemagne et la Chambre de Métiers de l'Artisanat-France

Nous tenons dans cette lignée à remercier tous les partenaires qui nous accompagnent dans la mise en œuvre des différents projets pour la valorisation du secteur de l'artisanat dans notre pays. Nos reconnaissances vont à la Coopération Allemande (GIZ) ainsi qu'à la Chambre de Métiers de Cologne (HWK), fidèles partenaires dont le soutien contribue à l'amélioration de la formation professionnelle, la performance et la compétitivité des artisans d'une part et l'amélioration des entreprises artisanales d'autre part. Cet appui inestimable de nos partenaires renforce la structuration et le leadership du réseau des Chambres de Métiers à être capables de soutenir



efficacement le développement de l'artisanat. Nous leurs en sommes très reconnaissants.

Si le secteur de l'artisanat va bien c'est que l'environnement est propice et que les autorités de ce pays sont très réceptives à nos doléances et toujours aptes à nous soutenir. C'est l'occasion de réitérer une fois encore toutes nos gratitude au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE pour sa magnanimité et sa perspicacité. Sa vision novatrice pour le Togo apporte ses fruits car nous devenons une référence dans la sous-région grâce aux réformes dans tous les secteurs, notamment dans l'artisanat. Nos remerciements vont ensuite à Son Excellence Madame le Premier Ministre, Victoire Sidémého TOMEGA-H-DOGBE qui connaît très bien notre secteur et qui a toujours été au cœur du développement et de la promotion de l'Artisanat.

Ensemble, nous continuerons par travailler main dans la main entre nous, acteurs du développement de l'artisanat afin de remplir pleinement notre mission, celle d'assurer la coordination des activités des Chambres Régionales de Métiers (CRM) et de servir d'interface entre elles et les pouvoirs publics.

Je voudrais enfin rassurer les différents corps de métiers que l'UCRM poursuivra de la plus belle manière, la mise en œuvre de la politique de développement du secteur de l'artisanat afin de défendre davantage les intérêts professionnels des artisans auprès de tout intervenant dans ce domaine et de contribuer à l'organisation et à la structuration dudit secteur.

Que l'Eternel protège le Togo et toute l'humanité.

M. EKLOU Kodzo, Président de l'UCRM

**Directeur de Publication :**

EKLOU Kodzo

Responsable de la Coordination**Editoriale:**

DOSSA Kafui Mawuenyegan

Responsable Management :

MILZ Joachim Axel

Rédacteur en Chef :

PODJOLEY Gilles Essonana

Comité de Relecture :

AMEWOUI-E. Adakou - VAN BRIEL Klaus - YOVOGAN Akouyo Chéríta - AMPAH Ayaovi - AMADOTEY-AGBETO A. Thierry - NOUKPETOR Emmanuella - ALASSANI Marwanatou - HILLAH Ayi Mawuenya - AKPAOU Moufoutaou - TAMANDJA Vicencia - AKOLY Amen - DENKEY Ekoué Daniel - LABIKE Passa-LIMAZIE Abozouwè Joël - TCHAGBELE Nazirou - KASSOU Adjéoda - KPADONOU Kowami Dodji

Infographie :

Raphaël AHIALE

Tirage : 5 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

Contacts Rédaction :ucrmcomtg@gmail.com

Tel : (00228) 22 20 13 44

(00228) 90122629

(00228) 90022670

Facebook : UCRM TOGO**Instagram :** ucrmtogo**Twitter :** @Ucrmt**Site Web :** www.ucrm-togo.tg

Handwerkskammer
zu Köln

**LES CHAMBRES DE MÉTIERS DU TOGO CHEZ LE PREMIER MINISTRE 5**

MIATO

VÉRITABLE VITRINE DE VALORISATION DE L'ARTISANAT DU TOGO 6 - 7**LE CHEF DE L'ÉTAT OFFRE DU MATÉRIEL ROULANT À TOUTES LES CHAMBRES RÉGIONALES DE MÉTIERS 8**

Vème Assemblée Consulaire de l'UCRM

DE MEILLEURES ORIENTATIONS POUR DE BELLES PERSPECTIVES DE L'ARTISANAT TOGOLAIS 9-10**LE MINISTRE HODIN CONTENT DU FONCTIONNEMENT ET DE LA VISION DE L'UCRM 12-13**

M. Kokou Eké HODIN, Ministre Chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat

« LE GOUVERNEMENT S'HONORE DE LA BRAVOURE ET DE LA QUALITÉ DU TRAVAIL QUE LES DIFFÉRENTS CORPS DE MÉTIERS PRODUISENT... » . . 14-15

REBECCA ,

LA COUTURIÈRE QUI FAIT BOOSTER L'ARTISANAT DANS LA KARA 16-17**FRANCK DODJI AGBETI, LE COIFFEUR QUI FAIT LA FIERTÉ DES ARTISANS DANS LA RÉGION DES PLATEAUX 18-19**

Coopérative Lan-Tande dans la région des Savanes

QUAND LES FEMMES S'ENGAGENT ET SE PRENNENT EN CHARGE... . . . 20-21**SONGO NOUNÉGNON, LE SOUDEUR-INVENTEUR BASÉ À KARA DONT LES ŒUVRES SONT APPRÉCIÉES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES 22-23****ZOOM SUR LA CARTE PROFESSIONNELLE D'ARTISAN 25-26**

HWK Allemagne/ UCRM-Togo

UN PARTENARIAT SCELLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT 27-28

Du ProFoPeJ au ProDED,

L'ARTISANAT COMPTE TOUJOURS POUR LA GIZ 29-30**LA SARRE EN PARTENARIAT AVEC L'UCRM POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES 30****L'UCRM-TOGO ENRÔLÉ DANS UN PARTENARIAT FRANCO-ALLEMAND INNOVANT 31**

Joachim MILZ, Expert résident de la Chambre de Cologne au Togo

« LE PLUS IMPORTANT POUR NOUS, C'EST DE FAIRE LA PROMOTION POUR QUE LES ARTISANS ET LES ARTISANÈS VIENNENT REJOINDRE LES CHAMBRES DE MÉTIERS » 32

HOUZOUHOE Kanyi Kafui, Président de la CRM Lomé

« QUEL QUE SOIT LA SITUATION, L'ARTISANAT TRAVAILLE POUR LE REDRESSEMENT DU PAYS » 34-36

NABO Koffi : Président de la CRM-Kara

« SI LA MORT NE ME PREND PAS, JE NE VAIS JAMAIS ABANDONNER CE SECTEUR » 37-40

Maxime BADJARE, Président de la CRM-SAVANES

« NOUS AVONS NOUS MÊMES CHOISI NOTRE MÉTIER ET NOUS POUVONS NOUS VANTER DE NOTRE TRAVAIL » 41-42

TCHAGNAO Kpégouni, Président de la CRM-Centrale

« NOUS N'AVONS PLUS DE FIL, C'EST LE PROBLÈME MAJEUR DES TISSERANDS TOGOLAIS AUJOURD'HUI » 43-46

GOUROUSSA Karamoa, Président de la CRM-Plateaux

« L'ARTISANAT EST UNE PORTE OUVERTE POUR LE FUTUR ET POUR NOS ENFANTS » 47-48

DZAKAS Koffi, Président de la CRM Maritime

« CHAQUE ARTISAN VIT DE SON MÉTIER » 49-50

LE CHEF DE L'ÉTAT OFFRE DU MATÉRIEL ROULANT À TOUTES LES CHAMBRES RÉGIONALES DE MÉTIERS



Son Excellence Faure GNASSINGBE remettant les clés au Président de l'UCRM qui a témoigné toute la gratitude des CRM au Président de la République

Toujours à l'écoute de toutes les couches de la population, le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, dans le souci de soutenir davantage le secteur de l'artisanat togolais qui a une place particulière dans sa politique de développement, a accordé une audience aux responsables des Chambres de Métiers du Togo, le 11 octobre 2019. Au cours de cet entretien, les élus des Chambres de Métiers ont remercié le Chef de la magistrature suprême pour sa politique de cohésion sociale et de paix, synonyme de croissance économique. Ils ont à cette occasion exprimé leur reconnaissance au Chef de l'Etat pour son implication personnelle dans le développement du secteur de l'artisanat dont l'apport au PIB va en crescendo. Occasion également pour eux de soumettre certaines doléances à Son Excellence pour un meilleur fonctionnement de leurs entités respectives. Les élus des Chambres de Métiers ont ainsi mis l'accent sur le matériel roulant qui est selon eux, indispensable. Le Président de la République a pris à cœur ces doléances et a pris les dispositions pour satisfaire ces besoins. Il a ainsi mis gracieusement à la disposition des différentes Chambres Régionales de Métiers des véhicules Toyota double cabine Hilux et des motos.

La remise officielle a été faite aux 5 régions économiques notamment les 5 Chambres régionales de Métiers (CRM) du Togo à Atakpamé le 13 janvier 2020. Remettant officiellement les clés des véhicules au Président de l'UCRM, M. Eklou Kodzo, le Chef de l'Etat s'est exprimé en ces termes « Vous avez demandé du matériel roulant, voici les

clés et faites-en bon usage ». A cette même occasion, 25 motos ont été également offertes à ces régions, à raison de 5 motos par région. Tout récemment Lomé Commune a également bénéficié d'un véhicule Toyota double cabine comme les autres régions. La remise des clés au Président de la CRM Lomé-Commune a été faite au nom du Chef de l'Etat à la primature par Mme le Premier Ministre, Victoire Sidémého TOMEGA-H DOGBE le 18 janvier 2021.

Il est à rappeler que l'Union des Chambres Régionales de Métiers du Togo (UCRM), faîtière des Chambres Régionales de Métiers, est un établissement public à caractère professionnel, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Issue de la loi n°2012-0099 du 11 juin 2012 portant code de l'artisanat en République Togolaise et régie par le décret n°2016-170/PR du 30 novembre 2016 portant organisation et fonctionnement des Chambres Régionales de Métiers et de l'Union des Chambres Régionales de Métiers, l'UCRM est placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat.

Entité fédératrice de toutes les structures de Chambres de Métiers, l'UCRM a pour mission d'assurer la coordination des activités des Chambres Régionales de Métiers (CRM) et de servir d'interface entre elles et les pouvoirs publics. A ce titre, elle est chargée de participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de développement du secteur de l'artisanat, de défendre les intérêts professionnels des artisans auprès de tout intervenant dans le secteur et de contribuer à l'organisation et à la structuration dudit secteur.

MIATO

VÉRITABLE VITRINE DE VALORISATION DE L'ARTISANAT AU TOGO



Son Excellence Mme Victoire TOMEGA-H-DOGBE, remettant un prix à une participante à la 1^{ère} édition de MIATO

Après l'éclatant succès de la 1^{ère} édition du Marché International de l'Artisanat du Togo (MIATO) en 2019, la seconde édition est déjà à nos portes et réserve d'ores et déjà de grands espoirs pour la promotion de l'artisanat togolais. L'édition 2021 du MIATO aura lieu du 29 octobre au 07 novembre prochain sous le thème "Entreprises artisanales et compétitivité" sur l'esplanade du palais des Congrès de Lomé.

Cadre propice pour la valorisation des produits du terroir, le MIATO vise à promouvoir les produits et services artisanaux à travers la mobilisation de milliers de visiteurs autour de ces derniers. Il s'agit selon les autorités, de faire découvrir les talents et le potentiel des artisans togolais et de sensibiliser les jeunes sur les opportunités du secteur de l'artisanat avec à la clef la mise en valeur de certains métiers porteurs. Les rencontres d'affaires entre les artisans africains et les acheteurs professionnels, les ateliers pratiques permettant aux visiteurs de découvrir le quotidien de certains artisans et d'autres palettes d'initiatives qui ont marqué la première édition seront encore au menu de l'édition prochaine.

« Le MIATO est également un cadre de promotion et de valorisation de notre patrimoine culturel qui s'apprécie sur les empreintes laissées par nos valeureux artisans sur leurs

différents produits d'art, de décoration. Ce sont bien là des éléments qui suscitent l'intérêt des touristes. Et tout le décor du MIATO a tenu compte de cet aspect de la chose, de sorte que notre savoir-faire ancestral soit représenté le mieux possible ! », affirmait, Madame Victoire Sidémého TOMEGA-H-DOGBE, actuel Premier Ministre, précédemment Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, actrice incontournable de cet événement désormais capital dans la valorisation de l'image de marque du Togo. Mme DOGBE ajouta en ces termes : *« l'artisanat togolais, en général, a une bonne valeur marchande et notre mission est de contribuer à la rendre encore plus compétitive dans la sous-région. Nous voulons promouvoir la création de véritables entreprises artisanales, capables de renforcer le Togo comme destination touristique. De façon générale, le tourisme et l'artisanat se nourrissent l'un de l'autre ».*

Il convient de noter que la première édition du MIATO a connu la participation de 160 exposants et plus de 150 000 visiteurs. La manifestation étalée sur 10 jours a été meublée par des ateliers, conférences, rencontres, mises en relation et expositions.

Le Marché International de l'Artisanat Togolais reste aussi un facteur indispensable pour la réalisation de certains

projets, notamment, la création de 4 200 entreprises artisanales à l'horizon 2022 envisagé par le gouvernement à travers le Plan National de développement (PND). Ainsi, en dehors de l'exposition vente des produits, le MIATO met l'accent sur une communication effective, efficace et efficiente à propos des opportunités qu'offre le secteur de l'artisanat et qui permettent aux jeunes professionnels de mieux affiner leur choix et d'adopter des démarches

et surtout son engagement pour la cause du secteur de l'artisanat, rassurait dans la foulée de la première édition du MIATO que le gouvernement, en l'occurrence le département de l'Artisanat est dans une dynamique de lancer un nouveau projet qui s'inspire des expériences des mécanismes tels que le FAIEJ et l'AJSEF afin d'offrir aux artisans des possibilités d'accès de manière innovante aux crédits rapides, adaptés et fiables en vue du financement



Apprentie à l'oeuvre au Centre National de Tissage à Sokodé

gagnantes dans le sens de la création et de la gestion d'entreprises artisanales. Entre autres activités qui vont agrémenter cette deuxième édition du MIATO, l'on note, des ateliers de formation sur les meilleurs outils permettant de mieux vendre par exemple, ou comment protéger ses œuvres, comment réussir l'emballage des produits en termes de design ; des panels et communications pour permettre aux participants d'échanger avec des spécialistes du secteur sur les thématiques brûlantes de l'heure qui auront pour but d'amener les artisans à créer, consolider et gérer des entreprises viables ; des projecteurs sur certains métiers porteurs du secteur pour susciter auprès de jeunes visiteurs l'envie d'embrasser l'apprentissage de métiers artisanaux débouchant donc sur la création d'entreprises.

Celle que beaucoup d'artisans appellent aujourd'hui affectueusement Maman, vu sa disponibilité, son écoute

de la création et de la consolidation de leurs initiatives entrepreneuriales.

Il faut en outre souligner que dans sa volonté de promouvoir efficacement l'artisanat, le gouvernement a noué des partenariats diversifiés et très fructueux avec ses partenaires au développement dont la Chine. Dans ce cadre, depuis 2011, plusieurs vagues d'artisans se sont rendus en Chine pour se perfectionner dans leurs métiers d'exercice afin qu'au retour, ils puissent valoriser les nouvelles compétences acquises au profit de leur secteur. Les principaux métiers concernés sont la couture, la broderie, la sculpture, etc.

Au Togo, l'artisanat contribue à plus de 18% du PIB et participe à la réduction du déficit de la balance des paiements à hauteur de 20%. Depuis 2011, le gouvernement a investi plus de 10 milliards FCFA dans le secteur et soutenu près de 15 000 projets.

LES CHAMBRES DE MÉTIERS DU TOGO CHEZ LE PREMIER MINISTRE



Photo de famille des responsables des chambres de métiers du Togo avec Mme le Premier Ministre

Le Bureau Exécutif de l'Union des Chambres Régionales de Métiers du Togo et les Présidents des Chambres Régionales de Métiers accompagnés de leurs secrétaires Généraux ont été reçus en audience le 4 mars 2021 par Son Excellence Madame le Premier Ministre, Victoire TOMEGA-HODOGBE.

Conduite par le Ministre chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat, M. Eké Kokou HODIN, la délégation a félicité la Cheffe du gouvernement pour sa nomination depuis le 27 Septembre 2020 avant de lui exprimer sa reconnaissance pour ses efforts pour le développement socioéconomique du Togo et particulièrement pour la valorisation du secteur de l'artisanat. **« Le secteur a eu la chance d'évoluer sous votre leadership et les résultats sont parlants aujourd'hui »**, a affirmé le Président de l'UCRM, M. Kodzo EKLOU qui a saisi l'occasion pour soumettre quelques doléances à Mme le Premier Ministre. Entre autres doléances, le soutien du gouvernement pour la prise en charge des salaires des Secrétaires Généraux et des agents d'appuis des Chambres de Métiers sur toute l'étendue du territoire ; l'appui à l'UCRM et aux CRM afin que ces dernières puissent disposer de leurs propres sièges. Les leaders de l'artisanat envisagent en outre la création d'un grand centre dénommé village artisanal pour la promotion des produits artisanaux du terroir. Ils sollicitent d'ailleurs l'intervention de Madame le Premier Ministre pour faciliter aux artisans l'accès aux produits FNFI. Il a enfin dressé le bilan des activités en cours en mettant l'accent sur la sensibilisation menée dans toutes les régions pour la mise en œuvre imminente du Projet d'Appui à la Création et au Développement des Entreprises Artisanales (PACDEA) ; il a aussi rassuré Madame DOGBE quant aux préparatifs des

artisans dans le cadre de la 2ème édition du Marché international de l'Artisanat du Togo (MIATO). Le Ministre en charge de l'Artisanat s'est aussi inscrit dans cette logique en félicitant le Premier Ministre pour toutes les réalisations faites en faveur dudit secteur. **« Vous êtes notre Maman. Votre arrivée a relancé depuis quelques années ce secteur. Nous ne cesserons jamais de nous investir pour pérenniser vos œuvres. Nous vous remercions et remercions le Chef de l'Etat pour sa totale disponibilité »**.

Madame le Premier Ministre s'est réjoui de cette initiative des Chambres de Métiers du Togo et a convié dans un premier temps tous les acteurs de ce secteur à cultiver l'amour, la solidarité et l'union pour le développement du pays et l'émergence de leurs activités respectives avant d'adresser ses vifs remerciements et surtout le soutien de l'Etat à tous les artisans. **« Merci pour votre mobilisation en termes de confection de cache-nez depuis le début de la pandémie. Nous saluons cette belle initiative aux côtés du gouvernement. On continuera par faire ce qu'il faut pour faire émerger davantage l'artisanat togolais »**, a souligné le Chef du gouvernement.

Madame le Premier Ministre a profité de l'opportunité pour attirer l'attention de la délégation sur certains fléaux qui minent aujourd'hui l'Afrique et le monde entier, notamment l'extrémisme violent et le terrorisme. Elle a à cet effet exhorté les leaders de l'artisanat à sensibiliser encore et toujours les populations et surtout les jeunes en portant à ces différentes couches, les messages de paix et de cohésion car une nation se construit dans la paix et l'entente cordiale entre tous les fils et toutes les filles du pays.

5^{ème} Assemblée Consulaire de l'UCRM DE MEILLEURES ORIENTATIONS POUR DE BELLES PERSPECTIVES DE L'ARTISANAT TOGOLAIS



Photo de famille des participants à la 5^{ème} AC de l'UCRM

L'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM) entité fédératrice de toutes les structures de Chambres de Métiers a tenu du 8 au 9 Décembre 2020 à Kpalimé, sa 5^{ème} Assemblée Consulaire. Au cours de ces assises, les délégués venus de toutes les régions se sont penchés sur les rapports financier et d'activité de l'année 2019. Ils ont en outre adopté le plan d'action opérationnelle et le budget de l'année 2021. Cet évènement intervenait quelques jours après la tenue des Assemblées Générales des Chambres Régionales de Métiers sur toute l'étendue du territoire national.

Présent à la cérémonie d'ouverture de cette Assemblée, le Ministre chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat, M. Eké kokou HODIN s'est félicité du dynamisme imprimé par les acteurs des Chambres régionales de métiers à l'artisanat togolais. Saluant l'initiative qui a abouti à la tenue de la 5^{ème} session de l'UCRM, le Ministre HODIN a souligné que le dynamisme ne peut être apprécié que par une rétrospection qu'elle engage, une évaluation des résultats escomptés et une redéfinition des pistes d'action à mettre en œuvre.

« Au-delà du fait que l'organisation des sessions consulaires

est une prescription de vos textes réglementaires, ces sessions représentent l'occasion pour vous de vous retrouver et de jeter un regard interrogateur sur vos actions depuis la dernière session à ce jour, puis de vous faire une autoanalyse rigoureuse et limpide pour un meilleur devenir du secteur et partant à l'épanouissement économique et social de ses acteurs », a affirmé le Ministre.

Le Ministre a exhorté les acteurs de l'UCRM à donner l'exemple sur tous les plans s'agissant de la gestion d'une structure de chambre de métiers. Il les a conviés à cet effet à s'inscrire résolument dans la droite ligne de la politique de développement prônée par le gouvernement sous la haute impulsion du Chef de l'Etat, en faisant siens les principes de bonne gouvernance, une gestion axée sur les résultats, la promotion du genre, l'inclusion sur tous les aspects. « *C'est dire que l'UCRM se voit confier une lourde responsabilité qu'elle est appelée à assumer pleinement* » a-t-il indiqué tout en insistant que ceci doit se refléter à travers la gestion rigoureuse des fonds publics qui lui sont alloués, le respect absolu de la réglementation en vigueur en matière d'artisanat, la mise en œuvre efficiente et non conflictuelle des actions de développement, la recherche de l'équité sur le plan social et de genre et dans la



Les délégués consulaires en pleine séance

recherche constante de l'amélioration sensible du quotidien des artisanes et artisans de tout le pays sans distinction aucune.

Il faut noter que dans son fonctionnement, l'Union des Chambres Régionales de Métiers est tenue d'organiser deux Assemblées Consulaires en avril et décembre de chaque année, selon les articles 57 et 58 du décret n°2016-170/PR du 30 novembre 2016 portant organisation et fonctionnement des Chambres Régionales de Métiers et de l'Union des Chambres Régionales de Métiers.

L'UCRM est placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat. Elle mène ses activités avec l'appui de plusieurs partenaires de la Coopération Allemande, la GIZ/ProDED et la Chambre de Métier de Cologne basée en Allemagne. Cette 5ème Assemblée Consulaire est d'ailleurs une preuve manifeste du partenariat entre l'UCRM, la GIZ ProDED et la Chambre de Métiers de Cologne dont l'objectif principal est la formation professionnelle, la performance et la compétitivité des artisans d'une part et l'amélioration des entreprises artisanales d'autre part. In fine, il s'agit

d'appuyer le réseau des chambres de métiers à être capables de soutenir efficacement le développement de l'artisanat.

Contribuant à 18% au PIB du pays, le secteur de l'artisanat est le deuxième pourvoyeur de formation professionnelle et d'emploi pour les jeunes. Presque 166 métiers occupent plus d'un million d'hommes et de femmes dans huit différentes branches d'activité énumérées comme suit :

- 1) Petite restauration et agroalimentaire (26 métiers);
- 2) Mines et carrières, construction et bâtiment (19 métiers);
- 3) Métaux, et constructions métalliques, mécanique, électromécanique, électronique, électricité et petites activités de transport (34 métiers);
- 4) Bois et assimilés, mobilier et ameublement (23 métiers);
- 5) Textile, habillement, cuirs et peaux (16 métiers);
- 6) Audiovisuel et communication (11 métiers);
- 7) Hygiène et soins corporels (16 métiers);
- 8) Artisanat d'art et traditionnel (20 métiers).



SOCIETE DES POSTES DU TOGO



Assiyémé
VOTRE SITE MARCHAND DES PRODUITS LOCAUX

**FAITES VOS ACHATS
EN LIGNE SUR**
www.assiyeyeme.tg
et sur www.laposte.tg

☎ : 93 10 26 26

Secteur bancaire dynamique

Avec plus de 110 points de service, la Poste du Togo renforce progressivement son réseau commercial au sein des communautés sur l'ensemble du territoire national.

En plus de son offre classique d'affranchissement et de logistique en matière de courrier, la Poste innove avec ses services financiers bancaires diversifiés :

- domiciliation de salaires et de pensions,
- crédits personnels et virements internationaux,
- transferts d'argent et paiements de masse,
- achats et ventes de devises, etc.

La Poste vous facilite l'ensemble de vos opérations grâce à sa plateforme E-poste.

Comment commander?

- 1 Choisissez un ou des produit(s) sur le site
- 2 Ajoutez chaque produit au panier puis commandez
- 3 Créez un compte lors du 1^{er} achat
- 4 Indiquez l'adresse de livraison
- 5 Choisissez le mode de livraison
- 6 Choisissez le mode de paiement
- 7 Cochez les conditions générales de vente
- 8 Valider votre commande

LA POSTE, ... au cœur des communautés!



23, Av Nicolas GRUNITZKY
01 BP 2626 Lomé 01



00228 22 21 44 03
Fax: 22 2112 08



laposte@laposte.tg
www.laposte.tg

LE MINISTRE HODIN CONTENT DU FONCTIONNEMENT ET DE LA VISION DE L'UCRM



Le Ministre en charge de l'artisanat et le Président de l'UCRM

« Je suis très content. Aujourd'hui l'UCRM représente valablement les artisans et joue pleinement son rôle d'entité fédératrice des Chambres Régionales de Métiers. » C'est en ces termes que le ministre chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat, M. Eké Kokou HODIN s'est adressé au personnel de l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM) lors d'une visite le vendredi 8 janvier dernier. Cette visite marquait l'épilogue d'une tournée entamée sur toute l'étendue du territoire national pour une prise de contact des acteurs des différents départements de son ministère. L'objectif étant également de faire un état des lieux de la situation et de motiver les agents à tous les niveaux pour un travail bien fait afin de

contribuer davantage à la croissance de l'économie nationale et de jouer la partition pour l'atteinte des objectifs de la feuille de route 2020-2025 assignée aux différents départements ministériels par les plus hautes autorités du pays.

Le ministre a affiché à cet effet son optimisme quant aux actions que mène l'UCRM pour le développement du secteur de l'artisanat : « merci pour les différents partenariats que l'UCRM ne cesse de nouer ; cela montre que vous travaillez. Avoir d'autres personnes, d'autres institutions au niveau national et surtout international qui s'intéressent à nous, c'est que nous nous faisons d'abord

confiance et par notre travail, des gens nous font confiance et affichent leur volonté à nous accompagner. Quant à vous, chers partenaires, soyez toujours disponibles pour notre artisanat, c'est un domaine noble qui crée de l'emploi et de la richesse. Ce secteur rentre dans les priorités du gouvernement », a-t-il souligné.

Il s'est d'ailleurs réjoui des actions de communication que fait la faitière des Chambres de Métiers en vue de rehausser l'éclat de l'artisanat : *« Aujourd'hui, l'Union des Chambre Régionales de Métiers améliore la visibilité des Chambres Régionales de Métiers et des artisans en général sur toute l'étendue du territoire national. Par le travail de la communication sur lequel l'UCRM met de plus en plus l'accent, les Togolais sont de mieux en mieux informés et se lancent encore davantage dans le consommateur local, ce qui valorise nos produits. Aussi, les partenaires s'accrochent à nous pour la promotion de notre identité, le made in Togo. Nous œuvrons tous pour la promotion de l'artisanat, nous demandons que Dieu nous assiste dans cette noble mission », a affirmé le Ministre HODIN.*

Cette sortie fut une occasion également au Ministre de l'Artisanat de présenter ses meilleurs vœux au Conseil d'Administration et au personnel de l'UCRM qui ne ménagent aucun effort pour l'aboutissement des grands chantiers en faveur des artisans togolais : *« Il y a une dizaine d'années, on ne pouvait pas imaginer ce personnel. Félicitation à chacun d'entre vous. Meilleurs vœux du Président de la République, de Mme le Premier Ministre à vous tous. Mes vœux de bonne année, santé, paix, réussite, prospérité, joie à vous tous. Bon vent à nos artisans au niveau de l'UCRM. Félicitations pour le chemin parcouru. En voyant l'effectif du personnel, je me réjouis énormément. Merci aux hommes et femmes de cette structure pour leur accompagnement pour la promotion et le développement du secteur », a laissé entendre M. HODIN qui a, par la même occasion, exprimé toute sa reconnaissance aux partenaires qui sont toujours à l'écoute du monde des artisans, notamment la Chambre de Métiers de Cologne : « la Chambre de Métiers de Cologne reste un partenaire clé ainsi que d'autres partenaires privilégiés. Nous sommes très reconnaissants de leurs apports, de leurs services et de leurs contributions. Nous leur réaffirmons notre attachement et nos*



Façade du siège de l'UCRM

gratitudes car leur présence à nos côtés est une source d'avancée de l'artisanat », a déclaré le Ministre.

Déclinant les axes clés de sa feuille de route, le Ministre a convié tout un chacun à une synergie d'action afin de mener ensemble ce travail et de parvenir aux meilleurs résultats : *« Comme actions imminentes, nous nous mettons à l'œuvre pour travailler ensemble dans une dynamique de solidarité et d'union pour la cause commune. C'est en ce sens, que je voudrais vous rassurer que nous allons nous y mettre pour la valorisation de la Carte Professionnelle de l'Artisan. Nous nous penchons également sur les pistes de réflexion sur l'organisation de la deuxième édition du Marché International de l'Artisanat Togolais (MIATO). Vous avez participé brillamment à l'atelier de priorisation des actions de promotion de l'artisanat, vous allez y travailler davantage pour la concrétisation des recommandations issues de cet atelier », a renchéri le Ministre Eké Kokou HODIN.*

A l'issue de son entretien et des échanges avec le personnel de l'UCRM et son Président du Conseil d'Administration, le Ministre a lancé un appel à l'endroit de tous les artisans pour une remobilisation des énergies et un encouragement afin que l'apport des uns et des autres soit un facteur déterminant dans la création de la richesse et de la croissance économique du Togo : *« A tous les artisans, je dirai que nous n'avons pas le choix, la promotion de l'artisanat nous incombe tous et nous le faisons à cœur joie. On le faisait avec motivation sans moyen, sans assez de ressources, maintenant que c'est une des priorités du gouvernement et que nous sommes des acteurs clés de ce secteur, on le fera davantage » a-t-il précisé.*

A en croire le Ministre, l'artisanat sera un secteur que tout le monde va applaudir d'ici cinq ans d'autant plus le secteur dispose de bras valides et déterminés pour faire dudit domaine un véritable pôle de croissance économique et de création d'emplois et de richesses. *« C'est l'homme qui crée de la richesse ; on peut évoluer si nous sommes dynamiques et il y a des créneaux pour mobiliser de la richesse », a conclu le Ministre chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat.*

M. Kokou Eké HODIN, Ministre Chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat

« LE GOUVERNEMENT S'HONORE DE LA BRAVOURE ET DE LA QUALITÉ DU TRAVAIL QUE LES DIFFÉRENTS CORPS DE MÉTIERS PRODUISENT... »



Acteur majeur du développement du secteur de l'Artisanat au Togo, l'actuel Ministre Chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat s'engage à œuvrer de concert avec toutes les entités impliquées dans ce processus pour un véritable essor de ce pôle important dans la création de la richesse et vecteur de croissance de l'économie nationale. Ce qui explique d'ailleurs les premiers pas et les premières initiatives de ce ministère qui entrevoit déjà

ensemble avec l'Union des Chambres Régionales de métiers, les Chambres Régionales de Métiers, les cadres de son département et les partenaires techniques et financiers ainsi que des personnes ressources, des pistes de relance et de restructuration du secteur de l'artisanat. Une rencontre de haut niveau sur la priorisation des actions de promotion de l'artisanat a eu lieu à cet effet du 21 au 23 décembre 2020 à Lomé. Le Ministre HODIN s'est réjoui à cette occasion de

l'investissement des artisans qui, à travers leurs œuvres, font la fierté du pays et contribuent à l'émergence nationale. Il s'est également appesanti sur l'importance de cette activité de « priorisation des actions de promotion de l'artisanat » et les prouesses engagées par son département pendant les dix dernières années. Lisez...

Monsieur le Ministre, quelle est aujourd'hui la place de l'Artisanat dans l'économie nationale ?

Kokou Eké HODIN : On ne cessera de répéter que l'artisanat s'impose de nos jours comme un maillon important de l'économie de notre pays. Avec une contribution de plus de 18% au PIB, c'est un secteur porteur de croissance économique et pourvoyeur d'emplois ; deux agrégats importants de lutte contre la pauvreté et le chômage dans les zones urbaines et rurales. On estime à près d'un million, le nombre des professionnels évoluant dans le secteur de l'artisanat. Cela va de l'artisanat utilitaire, l'artisanat de service, la restauration et l'agroalimentaire, aux soins corporels, à l'art, en passant par l'audiovisuel et la communication. C'est vous dire le potentiel énorme que représente le secteur de l'artisanat et le vivier d'emplois qu'il constitue. C'est le lieu de faire allégeance à la clairvoyance extraordinaire du Chef de l'État, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE qui a insufflé au secteur la dynamique qu'il faut pour l'organiser et le mettre au service du développement national. C'est à juste titre que le Plan national de développement (PND, 2018-2022) à travers son axe 2 relatif au « développement des pôles de transformation agricole, manufacturière et d'industries extractives », positionne l'artisanat comme un secteur stratégique dont les actions concourent à n'en point douter à la concrétisation de la vision de notre pays en termes de développement.

Excellence Monsieur le Ministre, votre département a organisé du 21 au 23 décembre 2020, un atelier de priorisation des actions de promotion de l'artisanat. Pourquoi une telle initiative ?

Kokou Eké HODIN : Lors des réunions sectorielles de prise de contact que j'ai eues avec l'ensemble des structures d'encadrement dudit secteur les 7 et 9 septembre 2020, l'organisation d'une rencontre de priorisation des actions à mener sur la base des besoins exprimés par les acteurs a été jugée utile.

Toute structure qui se veut efficace doit procéder à la planification, la priorisation et l'évaluation / budgétisation puis le suivi rigoureux de ses projets et activités. Il s'agit, en tout état de cause, de marquer un point de départ et un point d'arrivée du cheminement en identifiant les résultats à atteindre en lien avec les moyens disponibles. Cet atelier s'inscrivait donc dans les conditions de fonctionnement qui visent l'efficacité, la performance et la rentabilité à partir de la responsabilité de chaque acteur pour la réussite collective.

Les participants se sont référés à cet effet aux missions

assignées au secteur de l'artisanat dans le Plan National de Développement (PND 2018-2022) lancé par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, en mars 2019, ainsi qu'aux orientations de la Politique Nationale de Développement de l'Artisanat (PNDA) élaboré par l'ensemble des acteurs et approuvé en mai 2012 par le gouvernement.

Les actions du programme 5 « Artisanat » du Budget - Programme 21-23 de notre département, les plans d'actions des différentes structures de Chambres de Métiers (UCRM, CRM) et surtout l'identification des attentes du Gouvernement vis-à-vis du secteur de l'Artisanat dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, adoptée l'année dernière en séminaire gouvernemental ont servi de charpente pour l'élaboration d'un document de synthèse qui nous permettra de pouvoir prioriser les lignes d'actions de promotion de l'artisanat durant la période 2021-2023.

Je suis d'ailleurs émerveillé par le sérieux et l'abnégation dont les participants ont fait montre pendant les trois jours d'intenses travaux qui nous permettent de disposer effectivement d'un outil précieux et de qualité.

En termes de résultats à l'actif du département de l'artisanat, que peut-on retenir, Excellence Monsieur le Ministre ?

Kokou Eké HODIN : Depuis 2012, sous le leadership et la vision novatrice du Chef de l'Etat, le gouvernement, dans l'optique d'assurer la promotion du secteur, a investi plus de dix milliards de Francs CFA pour assurer la formation en technique de création et de gestion d'entreprise et de perfectionnement professionnel, fournir des équipements d'installation à plus de 12 000 jeunes artisans, financer les projets de plus de 11 000 artisans et appuyer la participation de plus 3000 artisans aux foires nationales et internationales. Il convient également de noter que 32 préfectures disposent aujourd'hui d'un centre de ressources pour l'artisanat et 7 préfectures restantes seront aussi touchées en 2021.

Je saisis cette occasion pour exprimer une fois encore mes gratitude à la jeunesse togolaise et à tous les artisans togolais. Lors de ma récente tournée nationale, j'ai pu constater l'engagement et la détermination de nos populations qui sont toujours dans l'action. Sur toute l'étendue du territoire national, des centaines de personnes, chaque jour vivent leur vie, leur passion, créent des emplois, créent de la richesse, participent au développement de leur communauté, apportent leur pierre à l'édifice national à travers l'artisanat et les entreprises artisanales. Le Gouvernement s'honore de cette bravoure et de la qualité du travail que les différents corps de métiers produisent et s'engage à cet effet à multiplier les opportunités pour toutes les couches afin de s'épanouir à travers l'artisanat.

REBECCA , LA COUTURIÈRE QUI FAIT BOOSTER L'ARTISANAT DANS LA KARA



« L'artisanat développe plus rapidement le pays ». C'est la première impression de Mme AMAH Rebecca. Élégante, toujours souriante et très engagée dans son métier, elle est la directrice de REBECCA CREATION, un centre de formation en stylisme et couture basé à Kara au sein de la maison des jeunes. Couture homme /dame ou couture mixte, tenues de mariages, tenues en vogue, coupes classiques ou traditionnelles (Bétékéli), bref toute sorte de tenue se confectonne chez REBECCA CREATION qui compte présentement près d'une centaine d'apprenants. Active depuis 1997 comme patronne, Rébecca a déjà formé plus de 300 apprenants dispersés aujourd'hui dans tous les coins du Togo, de l'Afrique et du monde (Bénin, Gabon, Nigéria, Burkina Faso, Etats Unis).

Eprouvant une réelle passion à la couture depuis son enfance, Rebecca, après ses études secondaires sanctionnées par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) a décidé de faire de sa passion une véritable carrière. « J'ai eu mon BEPC en 1994, j'ai fait la seconde... Une fois j'ai été chez une couturière pour me coudre une jupe kaki, cette dernière a raté ce que je voulais. J'étais obligée de rester à ses côtés pour qu'elle reprenne les mesures et reconfectonner ainsi la jupe. Je me suis posée beaucoup de question et là j'ai eu la vocation de me lancer dans ce métier. Aussi notre maîtresse de l'enseignement ménagère m'encourageait beaucoup parce que j'avais de très bonnes notes dans sa matière (19/20, voire 20/20). Tout ceci m'a propulsé davantage dans la couture et j'ai

quitté les bancs. J'ai été voir un maître tailleur pour commencer l'apprentissage auprès de lui, après deux mois, il s'étonnait de ma percée et après un an quelques mois il décida de me présenter à l'examen bien que je sois la benjamine des apprentis. Ce qui fut fait et sur 340 candidats, j'étais la 7ème. En 1997, j'avais déjà mon atelier. Ainsi j'ai décidé de venir aider mes petits frères et petites sœurs au centre de formation ici à la maison des jeunes à Kara pour partager mes connaissances avec d'autres personnes »

A REBECCA Création, c'est le travail avant tout, aime insister la directrice car selon elle, en couture, quand on fait une bonne production, un bon travail, quel que soit l'endroit où le couturier se trouve, les clients le dénichent et les commandes abondent. Rébecca a d'ailleurs un réseau de vendeurs qui viennent se procurer de différentes gammes de productions qu'ils revendent, chaque fois que la marchandise s'épuise, ils reviennent pour de nouveaux stocks. Le business de Rébecca tourne ainsi en plein régime et cette dernière est toujours fière de son job : « Je suis très heureuse, je ne me plain pas, je me suffis largement. Je suis très contente de mon métier. Avec ça, je vis chez moi, j'ai ma moto. Rien ne me manque, je suis heureuse comme ça et chaque jour, je change mon habillement ».

Bien connue dans le monde de la mode et du stylisme, Rébecca est souvent présente à des foires sur le plan



Photo de famille de Rébecca et une partie des ses apprentis avec le Président de la CRM-Kara (Extrême droite)

national et sous régional où elle fait couler également ses productions, mais aujourd'hui, avec le nouveau contexte mondial marqué par la COVID 19, Rébecca ne manque pas de stratégies pour faire fonctionner davantage son entreprise « *maintenant qu'il y a corona, j'ai eu l'idée d'exposer au bord de la route et certains viennent prendre pour faire le tour de service en service, ils le font même de porte en porte, bien sûr dans le respect des mesures*

de l'économie. Elle ne cache pas son euphorie par rapport à la carte professionnelle d'artisan qu'elle trouve non seulement innovant mais aussi et surtout capital pour un artisan digne de ce nom « *l'artisanat développe plus rapidement le pays. Sans l'artisanat le pays n'est rien, sans nous les artisans, le pays n'est rien. Nous remercions beaucoup le gouvernement pour tout ce qu'il entreprend pour notre avancement et nous le sollicitons toujours pour divers autres appuis. A propos de la Carte Professionnelle d'Artisan, je vous rassure que je l'aie depuis ! je suis affiliée à la Chambre Régionale de Métiers de Kara. Moi je travaille avec beaucoup de structures, beaucoup de services me passent la commande. ANADEB m'a même confié quelques femmes rurales pour formation et recyclage. La carte professionnelle est donc importante pour moi, sans cette carte, ça me serait difficile d'avoir des contrats de prestations de services. Je suis donc officiellement reconnue. Ceux qui n'ont pas leurs cartes, je crois que c'est par manque d'informations, sinon, ils ne savent pas ce qu'ils cherchent. Il ne faut pas évoluer dans la clandestinité, il faut se faire voir.*



Quelques apprenties de Rébecca Création au travail

barrières, ils essayent de vendre. Corona ou pas, nous on travaille, l'homme doit s'habiller, l'homme a besoin de changement ; quand il a la bonne santé, il change son look.

Il faut aussi souligner qu'à Kara, des étudiants intéressés par ce métiers sont toujours au centre des jeunes chez Rébecca pour la formation quand ils n'ont pas cours sur le campus.

Rébecca insiste sur l'apport important de l'artisanat dans le développement d'une nation et salue les efforts que mènent les autorités togolaises pour l'essor et la promotion de ce secteur qui apporte d'ailleurs 18% au PIB

En termes de conseil à l'égard de la jeunesse, Rébecca exhorte les jeunes à s'adonner à un métier pour se valoriser eux-mêmes, pour pouvoir apprendre à gagner leur pain quotidien, pour servir le pays et œuvrer ainsi à la construction d'une nation épanouie et prospère. « *Le conseil que j'ai à l'endroit des jeunes filles et garçons c'est de leur dire de ne pas tout attendre du gouvernement, la couture étant un métier porteur, ils n'ont qu'à venir vers nous et nous aussi nous allons les aider. Il faut travailler, il y a des métiers porteurs tels que la coiffure, la couture, la menuiserie, la soudure etc. Particulièrement aux jeunes filles et dames, je dis qu'il ne faut pas tout attendre de l'homme. Quand l'homme te donne quelque chose, toi la femme, accompagne-le aussi pour l'évolution du foyer.*

FRANCK DODJI AGBETI, LE COIFFEUR QUI FAIT LA FIERTÉ DES ARTISANS DANS LA RÉGION DES PLATEAUX



Coiffeur de profession, Franck Dodji AGBETI, est installé depuis 2006 à Atakpamé dans la région des Plateaux. Convaincu que la technologie est indispensable aujourd'hui dans toute entreprise, il s'est fait former à cet effet et a suivi d'autres sessions en termes de renforcement de capacité qui lui permettent de mieux gérer son entreprise et d'avoir de nouvelles idées pour de meilleurs horizons.

« J'ai bénéficié d'une formation sur la gestion des entreprises, ce qui me permet de pouvoir bien gérer les entrées en termes financiers au niveau de mon entreprise. J'arrive aussi à bien contrôler les dépenses et j'arrive à bien manager les apprentis qui ont bien évidemment besoin de mes compétences. De là, j'ai fait la publicité de mon salon de coiffure, j'ai beaucoup de clients qui sont toujours bien satisfaits de nos prestations. J'ai même un autre salon de coiffure à Agbonou au niveau des rails. Franchement en termes de clients je ne me plains pas ».

Président de la Chambre Préfectorale de Métiers de l'Ogou, le professionnel de la coiffure est inscrit dans le répertoire des artisans et entretient de bonnes relations avec les structures en charge de l'artisanat au Togo,

notamment le Ministère de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat, l'Union des Chambres Régionales de Métiers du Togo et ses partenaires. Il a bénéficié par le truchement de l'Union des Chambres Régionales de Métiers du Togo, de plusieurs formations dont celle en développement des affaires (FODA) initiée par la GIZ. **« Nous sommes par la suite devenus des formateurs, ANADEB a signé des contrats avec nous et a regroupé des jeunes que nous avons à notre tour formé en développement des Affaires. Nous avons donc orienté ces jeunes à pouvoir monter les plans d'affaires et bénéficier de certaines subventions »**, précise M. Dodji AGBETI.

« En outre, en 2011, j'ai eu la chance de participer à une formation en technologie et législation initiée par l'ONG la Colombe. Je profite ainsi de mes temps libres, de partager les expériences acquises en technologies avec mes apprenants. J'ai même créé une plateforme sur laquelle se retrouvent tous mes anciens apprentis et nous échangeons régulièrement sur l'évolution des choses. », ajoute-t-il.

De 2006 à 2020, Franck a déjà présenté 17 candidats à l'examen du CFA (Certificat de Fin d'Apprentissage). La plupart de ces apprentis après leur formation se sont

également installés dans la région des Plateaux surtout dans la ville d'Atakpamé, d'autres se retrouvent à Lomé et à Kpalimé. Il y en a qui sont carrément hors du territoire national, notamment au Burkina Faso, et aux Etats Unis.

Appartenant donc au corps de métiers de la coiffure, Dodji Franck participe chaque mois aux côtés de ses pairs, aux réunions pour partager leurs expériences. Entre patrons, ils travaillent aussi en réseau pour planifier certaines activités et surtout orienter leurs apprentis en fin de cycle. « *Il arrive que des apprenants après leur formation chez un autre patron viennent auprès de moi pour leur stage et mes apprenants aussi choisissent d'autres patrons pour leur stage également. C'est vraiment un travail en réseau que nous faisons* ».

A propos de la carte professionnelle d'artisan, Franck reconnaît la valeur de cette carte qui ouvre des portes aux artisans et qui leur donne accès à plusieurs marchés. « *C'est la carte qui prouve que tu es artisan, que tu résides dans telle ou telle localité du Togo. Même dans certaines institutions de microfinance avant de bénéficier de crédits, tu dois prouver que tu es artisan et c'est cette carte qui nous permet d'avoir rapidement accès aux crédits. Je dispose d'une carte professionnelle d'artisan. Etant en règle, disposant de ma carte professionnelle d'artisan, j'arrive à gagner des marchés. Nous regroupons les artisans en corporation et nous profitons de l'occasion pour les sensibiliser sur l'importance de la carte professionnelle*

d'artisan. Je profite de l'occasion pour remercier le gouvernement togolais qui fait profiter le produit INAM aux artisans. Cette carte est indispensable pour être enrôlé dans INAM. Donc les artisans ont la possibilité de se faire soigner à moindre coûts en cas de maladie ».

Parlant des relations entre les Chambres Préfectorales et les communes, le coiffeur Franck trouve que c'est une obligation pour les CPM de travailler avec les mairies au niveau de toutes les préfectures et particulièrement de la préfecture de l'Ogou. « *Je travaille souvent avec Mme le Maire et par cette collaboration, les artisans gagnent assez de marchés au niveau de la mairie d'Atakpamé, par exemple, la confection des cache-nez et la fabrication des dispositifs de lave mains. Je suis très confiant que dans les autres localités également, les artisans ont eu de ces marchés. Nous sommes en étroite collaboration avec les mairies de l'Ogou* ».

A la question de savoir son appréhension quant à l'avenir de l'artisanat, Franck répond en ces termes : « **l'artisan a un futur meilleur, très meilleur d'ailleurs. Par les années passées, les gens ne considéraient pas les artisans, mais avec les réformes intervenues dans les Chambres de métiers, l'éveil de conscience des artisans, l'appui ou l'accompagnement des partenaires tels que la GIZ et la chambres de Métiers de Cologne, je peux affirmer que l'artisanat a un futur très prometteur** ».



INSTITUTION DE MICROFINANCE
Lol N°2011-069 du 12 mai 2011 portant réglementation des SFD
Agrément: arrêté n°156/MEF/DEJAS-MEC
N° d'enregistrement: T/1/GFLM/97/0063A

DIRECTION GENERALE
AGENCE KODJOVIAKOPE

NOS PRODUITS ET SERVICES

- EPARGNE
- CREDIT
- CONSEILS & EDUCATION FINANCIERE

TRANSFERT D'ARGENT

WESTERN UNION WU MoneyGram Ria MONEY TRANSFER Wari CECA EXPRESS (transfer)

Coopérative d'Epargne et de Crédit des Artisans

Siège social: Rue du Moyen Mono, Kodjoviakopé

Tél: (+228) 22 22 84 93 **Fax:** (+228) 22 22 82 70

E-mail: cecalome@gmail.com; cecalome@cecatogo.org

Site web: www.cecatogo.org

La coopérative qui vous rassure

Coopérative Lan-Tande dans la région des Savanes **QUAND LES FEMMES S'ENGAGENT ET SE PRENNENT EN CHARGE...**



Mme KOMBATE Bamboguiti, Responsable de la Coopérative Lan-Tande

Située sur la nationale n°1 à Dapaong, précisément à Worougou non loin du CRETFP, la Coopérative Lan-Tande est constituée de femmes spécialisées dans le tissage de pagnes traditionnels, de serviettes, de sacs, de nappes de tables à base du coton. L'histoire de cette Coopérative commença au Centre d'Autopromotion Féminine (CEDAF) quand un groupe de femmes à la fin de leur formation décidèrent de se lancer à leur propre compte. Ces femmes n'avaient alors d'autre choix que de sillonner les rues, marchés et places publiques de Dapaong et ses banlieues pour le marketing et la vente de leurs articles.

Elles ont alors jugé utile de mettre en place une coopérative afin de mieux coordonner leurs idées et de développer ensemble leurs activités et prouver ainsi à tout le monde qu'elles sont déterminées en tant que femmes à réussir et préparer un futur meilleur à leurs familles respectives. « *Quand on allait dans les marchés, les femmes achètent et donnent seulement la moitié de l'argent, c'est dans ça que nous retournons payer le fil pour continuer le*

travail, c'est dans ça également que nous faisons la popote pour la maison et s'occuper des fournitures des enfants. Nous avons alors constitué cette coopérative qui nous aide beaucoup car toutes les femmes en bénéficient. Nous ne nous plaignons pas, nous subvenons maintenant très bien aux besoins de nos familles », explique la responsable de la Coopérative Lan-Tande, Mme KOMBATE Bamboguiti.

La Coopérative Lan-Tande compte 70 femmes et s'organise de façon efficace pour la mise en œuvre des activités, la formation et le suivi des apprentis ainsi que l'entretien des lieux. Ces femmes se sont subdivisées en trois groupes et mènent des réunions de façon rotative chaque lundi, mercredi et jeudi. Elles sont d'ailleurs aux côtés de leurs maris pendant certaines saisons pour le semis et la récolte des produits agricoles.

Ne disposant pas d'assez d'espace dans le magasin de la coopérative, le travail proprement dit se fait dans les maisons des membres et les articles sont ensuite convoyés au magasin pour exposition et vente. Après la



Vue partielle du magasin de la Coopérative

vente, il est prélevé 100 F ou 200 F CFA sur chaque marchandise pour la caisse spéciale de la coopérative. Cette caisse permet de gérer certaines petites urgences et de trouver un petit salaire au gardien. *« C'est une coopérative qui existait depuis mais on ne disposait pas de bâtiment, c'est grâce à la GIZ que nous avons pu monter un projet et l'ambassade d'Allemagne nous a appuyé pour construire le bâtiment qui est opérationnel depuis 2019 »*, note la responsable.

Même si la Covid-19 est venue tout chambouler, les femmes de la Coopérative Lan-Tande ont bon espoir que les activités reprendront leur cour normale et qu'elles vont se rattraper en matière de vente de leurs articles. Avant la Covid, tout allait bien, les articles étaient bien vendus. Elles étaient même invitées à certaines foires, en l'occurrence le Marché international de l'Artisanat Togolais (MIATO) qui a été pour cette coopérative de femmes rurales et artisanes une expérience très enrichissante car elles ont non seulement bien vendu beaucoup d'articles mais elles ont également et surtout tissé des relations de B to B qui leur permettent d'avoir un carnet d'adresse bien fourni et de pouvoir évoluer dans la sphère du business. *« Nous avons même remporté un prix à la première édition du MIATO (2ème prix CODEPA). Nous sommes revenues toutes joyeuses. On s'organisait pour une exposition en Côte d'Ivoire après le MIATO mais finalement, faute de moyens, on n'a pas pu. Déjà avec le MIATO, nous sommes connues et les gens savent de quoi nous sommes capables. Nous sommes maintenant prêtes et nous-nous engageons pour les prochaines fois à être davantage présentes sur les foires du Togo ou de la sous-région afin de faire encore notre visibilité »*, indique la responsable de la Coopérative.

Engagées, motivées, déterminées, les femmes de la Coopérative Lan-Tande font quand même face à certaines difficultés qui impactent sur leur entrepreneuriat malgré la fougue de volonté qui les animent. Ces difficultés se situent principalement à deux niveaux. D'abord le problème de stockage des produits issus du tissage. Elles ont certes un magasin aujourd'hui grâce à l'appui de la GIZ et de l'Ambassade d'Allemagne, magasin qui leur permet d'exposer quelques articles et de former les apprentis mais le grand lot des articles ne trouve pas de place pour une véritable exposition. *« On a plein d'articles, les femmes ont tissé beaucoup de pagnes, mais le lieu de stockage est le problème ; on n'a pas de magasin de vente proprement dit, s'il y avait de place, on devrait tout exposer dans ce magasin. Les femmes sont obligées, quand il y a de grands événements de transporter leurs articles et parcourir des kilomètres pour aller exposer. Nous prions que le gouvernement nous trouve aussi un emplacement, mêmes si c'est une petite boutique à Lomé pour nos articles »*.

L'autre difficulté, reste celui du fil. C'est vrai que le tissage est une activité importante dans certaines régions du Togo, notamment la région Centrale et celle des Savanes, mais les tisserands se plaignent toujours du manque de fil qu'ils sont obligés d'aller chercher hors des frontières du pays. *« On cultive le coton au Togo mais on n'a pas d'usine pour le transformer en fil afin qu'on puisse l'exploiter. Nous sommes obligées de nous déplacer jusqu'au Burkina pour acheter le fil »*, affirme Madame KOMBATE.

En attendant que le Togo puisse disposer d'une usine et palier à ce problème de fil, les femmes de la coopérative Lan-Tande lancent un appel à l'endroit des autorités afin qu'on puisse leur délivrer un laissez passer ou tout simplement leur alléger les formalités douanières pour qu'elles arrivent aisément à se procurer de ce fil de l'autre côté de la frontière, c'est-à-dire au Burkina Faso.



Apprenties tisserandes de Lan-Tande

SONGO NOUNÉGNON, LE SOUDEUR-INVENTEUR BASÉ À KARA DONT LES ŒUVRES SONT APPRÉCIÉES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES



Très passionné par la soudure, M. SONGO Nounégnon s'est lancé dans ce noble métier depuis sa tendre jeunesse. Il a commencé à exercer à Kara, précisément dans la préfecture de la Kozah. Il a mis plus près d'une dizaine d'années à apprendre le métier et à se perfectionner à travers des stages et renforcement de capacités. En 1989, SONGO Nounégnon arriva à se mettre à son propre compte en installant son propre atelier toujours à Kara. Il est situé sur la nationale n°1 au niveau du carrefour Lama non loin des feux tricolores. « J'ai choisi Kara parce que c'est un lieu qui travaille et qui aime le travail, un lieu qui n'a de problème avec personne. Je me sens bien à l'aise ici et depuis 1989, je suis installé confortablement », explique-t-il.

Ses articles qui sont principalement des matériels agricoles et électroménager sont vendus au Togo et au-delà des frontières, notamment au Burkina Faso, au Niger, au Nigéria et au Bénin où il compte plusieurs clients très intéressés par ses œuvres. « Ces derniers temps, beaucoup de béninois viennent demander la machine à décortiquer les graines de néré, ces béninois font beaucoup d'achats auprès de moi », précise le 'soudeur inventeur', comme il aime se faire appeler. Il est d'ailleurs présent à travers ses inventions et ses différentes gammes de prestations sur toute l'étendue du territoire. Les promoteurs et organisateurs de grands événements arrivent à le dénicher grâce à son savoir-faire et à sa passion pour la



soudure, métier dans lequel il fait des merveilles. *« Le promoteur de la foire ADJAFI, M. Maxime qui ne m'a jamais croisé m'a appelé entre temps et a insisté que je vienne participer à la foire ADJAFI, je lui ai répondu que je n'ai pas de moyens pour prendre un stand, mais il m'a fait venir et a pris en charge tous les frais. J'ai fait la démonstration à la foire ADJAFI en 2014, ça m'a amené à Sokodé pour une formation grâce à l'Etat et suite à ça, ils m'ont envoyé à une autre formation à Dakar au Sénégal et de Dakar, on m'a amené en Mauritanie. J'ai fait ainsi plusieurs expériences à travers ces voyages. En Mauritanie, on m'a même proposé d'y rester, j'ai répondu non, je rentre pour servir mon pays »*, témoigne M. SONGO.

J'arrive à satisfaire pleinement les clients, je ne me plains pas, c'est quand la commande est grande que le travail prend du temps sinon, mes articles dès que sortis de l'usine sont automatiquement écoulés.

Délégué à la formation professionnelle au sein de la Chambre de Métiers de la région de Kara, c'est un artisan très engagé, déterminé à travailler davantage pour servir son pays. *« Je suis le délégué à la formation professionnelle à la Chambre. Je suis membre de la Chambre de métiers »*. Farouche défenseur de l'artisanat togolais, il fait partie de ceux qui œuvrent nuit et jour pour la valorisation de ce secteur et surtout les avantages de la carte professionnelle d'artisan, qui selon lui, reste tout simplement une pièce incontournable à tous ceux qui se proclament artisans. *« J'ai ma carte professionnelle d'artisan. En détenant la carte professionnelle d'artisan, ça confirme que tu es effectivement citoyen de ton pays, tu travailles pour ton pays et tu es reconnu par une communauté professionnelle prête à te protéger à te couvrir sur le plan professionnel »*.

Il consacre à cet effet beaucoup de temps à la

sensibilisation afin de faire comprendre aux autres artisans et à ses propres apprentis, le bien-fondé de la carte professionnelle d'artisan. Je sensibilise tous mes apprentis par rapport à la carte professionnelle d'artisans. Même à l'heure où je vous parle, d'autres ont déjà amené leurs photos pour se faire inscrire à la Chambre, souligne-t-il.

Il a déjà formé 176 apprenants qui sont selon, ses propos dans chaque usine au Togo. Il y en a qui ont leurs ateliers à Kara et plusieurs autres dispersés à l'extérieur tels que la Guinée Equatoriale, le Ghana, la Côte d'Ivoire, les Etats Unis. Habituellement, quand ces derniers reviennent au pays, ils cherchent toujours à rencontrer leur patron et font tout pour pouvoir repartir avec lui mais sa réponse est toujours la même : *« je ne veux pas, j'ai bien souligné que je veux rester au Togo pour servir mon pays »*.

Responsable d'un atelier de soudure, certes, mais M. SONGO veut en faire un véritable centre de formation, d'où la dénomination de son atelier : Centre de Pratiques, d'Innovation Techno-Soudure & Agritech c'est en somme une école où le promoteur entend donner une formation concrète à ses apprenants, c'est-à dire combiner la pratique à la théorie *« Quand tu vis, il faut chercher l'avancement, non pas pour toi seul, pour ta famille mais pour ton milieu. Ici c'est un centre de pratique qui a l'allure d'une école, je donne une formation concrète, je donne ainsi les clés aux apprentis. »*

Le soudeur inventeur salue les efforts que mène le gouvernement togolais sous le leadership éclairé du Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE pour la promotion et le développement de l'artisanat. Il insiste qu'aucun pays ne peut se développer sans l'engagement actif des artisans car l'artisan demeure au cœur de toute entreprise humaine.

LA VRAIE BIÈRE DE TRADITION ALLEMANDE

*Eau, malt, houblon,
sans sucre ajouté*
BRASSÉE AU TOGO

50cl
*500
Fcfa

* PRIX DE VENTE MAXIMUM CONSEILLÉ

33cl
*300
Fcfa



**AVEC DJAMA,
ON EST ENSEMBLE !**

www.snb.tg

ZOOM SUR LA CARTE PROFESSIONNELLE D'ARTISAN



« L'accès à la profession d'artisan au Togo par toute personne physique ou morale est subordonné à l'obtention d'une carte professionnelle d'artisan (CPA) », c'est ce que stipule l'arrêté n° 009/18/MDBAJEJ/CAB du 30 Octobre 2018 en son article 1er. Véritable carte d'identité de l'entrepreneur, la Carte Professionnelle d'Artisan est ainsi une garantie et un gage de reconnaissance des compétences et de savoir-faire d'un chef d'entreprise artisanale.

De format 8,5x 5,3 cm, la CPA est de couleur jaune claire pour les personnes physiques et de couleur rose clair pour les personnes morales. La délivrance de la carte professionnelle d'artisan est assujettie au registre des métiers (RM) pour les personnes physiques et l'immatriculation au répertoire des entreprises artisanales (REA) pour les personnes morales.

Plusieurs avantages sont liés à la détention de cette carte professionnelle d'artisan. On note entre autres :

La reconnaissance du public en tant qu'artisan professionnel

- Auprès des institutions telles que les ministères, les directions, les ambassades
- Auprès des partenaires (banques, assurances, PTF, ONG...)
- Auprès des clients et fournisseurs

L'accès à des offres de services

- Informations sur les opportunités de marché
- Accès à des produits d'assurance (INAM...)
- Accès à des financements avantageux
- Accès à des foires et expositions

L'accès au soutien dans la formation professionnelle

- Facilitation dans l'organisation de l'apprentissage et des examens
- Proposition de perfectionnements techniques et managérial
- Délivrance des titres et grades professionnels

L'appartenance à sa chambre de Métiers

- Participation aux décisions et élections
- Promotion de son corps de métiers
- Orientation des activités dans l'intérêt professionnel

Délivrée par l'Union des Chambres Régionales de Métiers, la carte professionnelle d'artisan (CPA) comporte les indications suivantes :

Pour les personnes physiques :

- Nom et prénoms du titulaire
- Date de naissance du titulaire
- Sexe du titulaire
- Nationalité

- Profession (métier exercé à titre principal)
- Lieu de résidence
- Numéro d'inscription au registre de métiers
- Adresse professionnelle
- Date d'émission de la carte
- Date d'expiration de la carte
- Codification numérique
- Numéro de téléphone
- Logo des chambres de métiers
- Apposition de la photo d'identité de son titulaire
- Signature du titulaire
- Signature du président de l'UCRM

Pour les personnes morales :

- Raison sociale de l'entreprise
- Date de création de l'entreprise
- Lieu d'implantation de l'entreprise
- Adresse de l'entreprise
- Activités de l'entreprise
- Nom et prénoms du Responsable
- Date et lieu de naissance du Responsable
- Sexe du Responsable
- Nationalité du Responsable ;
- Numéro d'immatriculation au Répertoire des entreprises artisanales (REA)
- Date d'émission de la carte

- Date d'expiration de la carte
- Codification numérique de la carte
- Logo des chambres de métiers
- Photo d'identité du Responsable
- Signature du Responsable
- Signature du président de l'UCRM

Il faut noter que le dossier à fournir pour l'obtention de la carte professionnelle d'artisan est déposé à la chambre préfectorale de métiers ou chambre de métiers d'arrondissement du lieu où exerce l'artisan. Ce dossier comprend les pièces suivantes : une demande manuscrite, sous forme de formulaire à retirer à la chambre et adressée au président de l'UCRM avec un timbre fiscal de 500 FCFA ; une copie de la carte d'identité nationale pour les nationaux et une copie de la carte consulaire pour les ressortissants de la CEDEAO ou de la carte de séjour pour les étrangers hors CEDEAO ; une copie légalisée

du diplôme ou du certificat d'aptitude ou de l'attestation de capacité professionnelle selon le cas; une photo d'identité ; une copie du volet N°1 du récépissé d'inscription au registre des métiers ou d'immatriculation au répertoire des entreprises artisanales ; une attestation délivrée par la CPM/CMA montrant que le requérant est à jour de ses cotisations.

La carte professionnelle d'artisan est valable pour une durée de trois (03) ans. La demande de renouvellement de la carte professionnelle d'artisan est déposée à la chambre préfectorale de métiers où exerce l'artisan au plus tard un (01) mois avant l'expiration du délai légal de validité.

La carte professionnelle d'artisan est invalidée dans les cas suivants :

- expiration du délai de validité ;

- falsification ;
- obtention sur la base des fausses informations ;
- usage frauduleux ;
- changement intervenu en cours d'exploitation ;
- modification d'une ou de plusieurs mentions ;
- cession ou cessation d'activités ;
- radiation au RM ou REA.

Les frais d'établissement ou de renouvellement de la carte professionnelle sont fixés à cinq mille (5000) FCFA pour l'artisan personne physique et quinze mille (15 000) F CFA pour les entreprises artisanales concernant les ressortissants de la CEDEAO. Quant aux ressortissants des pays hors de la CEDEAO, ces frais s'élèvent à dix mille (10 000) F CFA pour l'artisan personne physique et vingt-cinq mille (25000) F CFA pour les entreprises artisanales.



Je suis Artisan, je suis assuré par NSIA.

**NSIA
DAGBE**



NSIA Assurances et NSIA Vie Assurances,

Rue brazza (Derrière la Grande Poste) ☎ +228 22 23 49 00

01 BP 1120 Lomé . Facebook: Nsia assurances Togo / Nsia Vie assurances Togo



HWK Allemagne/ UCRM-Togo

UN PARTENARIAT SCELLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT



Echange de parafeurs entre M Thomas RADERMACHER, Représentant du Président de la Chambre du Cologne et M. EKLOU Kodzo, Président de l'UCRM

Faîtière des Chambres Régionales de Métiers, l'Union des Chambres Régionales de Métiers du Togo (UCRM) est un établissement public à caractère professionnel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Issue de la loi n°2012-0099 du 11 juin 2012 portant code de l'artisanat en République Togolaise et régie par le décret n°2016-170/PR du 30 novembre 2016 portant organisation et fonctionnement des Chambres Régionales de Métiers et de l'Union des Chambres Régionales de Métiers, l'UCRM est placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat. Entité fédératrice de toutes les structures de Chambres de Métiers, l'UCRM a pour mission d'assurer la coordination des activités des Chambres Régionales de Métiers (CRM) et de servir d'interface entre elles et les pouvoirs publics.

Elle est chargée à ce titre de participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de développement du secteur de l'artisanat, de défendre les intérêts professionnels des artisans auprès de tout intervenant dans le secteur et de contribuer à l'organisation et à la structuration dudit secteur. Elle mène ainsi ses activités avec l'appui de plusieurs partenaires de la Coopération Allemande, notamment la Chambre de Métiers de Cologne basée en Allemagne. Ce partenariat a pour objectif principal, la formation professionnelle, la

performance et la compétitivité des artisans d'une part et l'amélioration des entreprises artisanales d'autre part. In fine, il s'agit d'appuyer le réseau des chambres de métiers à être capables de soutenir efficacement le développement de l'artisanat.

Suite à la signature de ce partenariat depuis 2016, plusieurs initiatives ont été entreprises. On note entre autres :

- Les échanges d'expériences (sept. 2016 et nov. 2018) entre les élus et le personnel des Chambres togolaises des métiers, les représentants des ministères de l'artisanat et de la formation professionnelle à Cologne
- La mise en place d'un système de traitement des données et registre de métiers au sein des Chambres des Métiers avec l'appui d'un expert allemand pour des missions de courte durée.
- Le Conseil pour la mise en place d'une structure de réseau reliant toutes les Chambres Régionales de Métiers et le siège de l'organisation faîtière, le développement d'un site web et d'une stratégie de communication.
- La formation du personnel administratif et des élus pour accomplir leurs tâches et améliorer la représentation des intérêts
- Conseil et développement d'une stratégie de services



Photo de famille de la délégation de la Chambre de Métiers de Cologne et les membres de l'UCRM en présence de l'ancienne Ministre en charge de l'artisanat, Mme Victoire TOMEGA -DOGBE

pour les Chambres de Métiers

- Conseil aux organisations professionnelles d'artisans pour une meilleure représentation des intérêts et une meilleure coopération avec les Chambres de Métiers
- Consultation sur le développement économique local en coopération avec les acteurs économiques locaux et régionaux
- Échange d'expériences des délégués élus de l'UCRM avec les chambres des métiers et des associations du Burkina Faso et du Mali en 2018

Depuis juillet 2019, une seconde phase de ce partenariat a été nouée et s'étend jusqu'en juin 2022. Des actions novatrices pour une meilleure représentation de l'Union des Chambres Régionales de Métiers et un meilleur ancrage de l'artisan togolais sur le plan national et international sont au programme. Il s'agit notamment de :

- L'élargissement des compétences du personnel de l'UCRM et des CRM pour mettre en œuvre la stratégie de service et la représentation des intérêts
- Suivi de la campagne médiatique visant à motiver les

artisans à s'inscrire dans les chambres et à bénéficier des services

- L'expansion du système de carte professionnelle d'artisan pour mieux lier les membres à leur chambre et étendre les services
- La formation continue des employés des Chambres Régionales de Métiers dans le domaine de la gestion du marketing et de la communication
- Développement et mise en œuvre d'un système comptable commun à l'ensemble des Chambres pour une gestion financière plus efficace
- Développement et introduction d'une application web comme plateforme de communication entre les artisans et leur Chambre
- Soutien à la publication de bulletins d'information réguliers et d'un répertoire annuel des professionnels du secteur
- Soutien à la mise en œuvre des nouvelles lignes directrices en matière de gestion, notamment le système d'établissement de rapports

Du ProFoPeJ au ProDED,

L'ARTISANAT COMPTE TOUJOURS POUR LA GIZ

Le Programme de Formation Professionnelle et Emploi des Jeunes (ProFoPeJ) devient désormais Programme pour le Développement Economique Durable (ProDED). Avec une enveloppe de 9.125 M euros, ce programme novateur de la Coopération Allemande (GIZ) table sur l'amélioration des possibilités de formation, d'emploi et de revenu, en particulier pour les jeunes femmes et hommes de certaines régions du Togo.

Le secteur de l'artisanat occupera bien évident une place importante dans ce programme. Il convient de rappeler que le ProFoPeJ qui vient de laisser place au ProDED y a apporté des appuis multiformes. On note notamment, l'appui au secteur de l'artisanat à travers les chambres de métiers, à savoir la mise en place des manuels de procédures des chambres de métiers et centres de ressources artisanales (CRA), la participation à l'organisation du Marché International de l'Artisanat Togolais (MIATO) etc. Aussi 5 programmes de formation ont été élaborés pour 5 métiers artisanaux.

La formation en duale au profit de 1000 jeunes dans 5 métiers identifiés (menuiserie bois, électricité bâtiment, coupe-couture, mécanique auto et mécanique moto) a été à l'actif du ProFoPeJ qui a en outre œuvré pour la signature d'une convention de partenariat entre l'UCRM et l'ANPE pour l'insertion des jeunes sortant de dual.

Le nouveau programme ProDED dont la mise en œuvre a démarré en novembre 2020, s'achèvera en octobre 2023. Il mise sur les approches de développement économique durable présentes dans le portefeuille de la coopération allemande au développement au



Mise en œuvre par



Togo. Il s'agit de la création d'emplois par la formation professionnelle ; l'accès au financement ; la politique économique et l'appui au secteur privé. Le groupe cible du ProDED est constitué de toute personne qui veut s'insérer ou améliorer son insertion dans le marché d'emploi et toute personne qui crée un ou plusieurs emplois ou qui veut améliorer la durabilité de ces emplois.

Quatre zones économiques sont couvertes par le ProDED. Il s'agit notamment de :

Lomé et Tsévié; Kpalimé et Atakpamé; Sokodé et Kara; Dapaong

Ses axes d'intervention sont entre autres :

- o Appui à la déclinaison du PND et la feuille de route gouvernementale 2025;

- o Appui conseil pour la formulation et la mise en œuvre d'une politique et d'une stratégie du marché du travail et des cadres réglementaires correspondants

- o Accompagner le dialogue social

- o Promouvoir l'harmonisation de politiques et de stratégies adjacentes au sujet de l'emploi

- o Promouvoir l'adaptation de politiques, stratégies, approches etc. à des besoins d'emploi de groupes vulnérables

- o Appuyer la qualité du

fonctionnement de certains mécanismes de dialogues existants ou émergents (au niveau local et national): CNEJ, CPSE, ...

- o Encourager le dialogue entre acteurs

- au niveau technique (p.ex. contenus de la qualification professionnelle),

- au niveau politique (p.ex. harmonisation de politiques et stratégies),

- au niveau stratégiques (approches à être utiliser, stratégie locale d'emploi)

- au niveau de gestion (p.ex. clarification de rôles)

- o Contribuer à la définition de mesures de coopération, des accords ou alliances en faveur de la création de l'emploi avec le secteur privé (p.ex. PPP, pacte d'emploi, etc.)

- o Renforcement de capacité de dialogue des acteurs, surtout au niveau local (en création et suivi des agendas, formulation de feuilles de routes)

- o Améliorer la culture de dialogue en général

- o Appui à la formulation des curricula d'une sélection de qualifications de courte durée

- o Renforcement de capacités en identification, définition, création, gestion et suivi des qualifications de courte durée

- o Appui à l'intégration de la modalité «

qualifications de courtes durées » dans le système de la formation professionnelle

- o Appui au renforcement de la mutualisation des curricula au niveau de l'UEMOA

- o Clarification de l'ancrage de la méthodologie DACUM avec le META et compléter le processus de certification des facilitateurs

- o Appui conseil pour le cadre de certification permettant de créer des passerelles aux différents niveaux d'entrée dans la qualification professionnelle (y compris la VAE)

- o Renforcer les structures d'appui à la performance de petites entreprises

- o Appui à la diversification des services de base d'appui aux petites entreprises existantes (BDS)

- o Appui aux initiatives d'auto-assistance, y compris la formation des groupes d'épargne

- o Appui organisationnel et technique à l'observatoire de l'emploi

- o Appui conseil pour améliorer l'efficacité du modèle des points focaux pour la collecte et la transformation d'information

- o Améliorer l'articulation et l'échange entre différents acteurs de collecte et analyse des informations (p.ex. entre l'observatoire et l'INSEED)

LA SARRE EN PARTENARIAT AVEC L'UCRM POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Klaus VAN BRIEL, Coordonnateur UWZ/PFPERT

L'Union des Chambres Régionales de Métiers du Togo (UCRM) en partenariat avec la Chambre de Métiers de la Sarre /Allemagne mettra bientôt en branle un nouveau projet afin de renforcer les compétences des artisans dans le secteur des énergies renouvelables au Togo. **«Partenariat pour la Formation professionnelle en Energies renouvelables au Togo** » (PFPERT) tel est l'intitulé de ce projet qui s'intéresse principalement aux maîtres artisans électriciens ainsi qu'à leurs apprentis. Les ménages, les agriculteurs, les centres de santé, les écoles, les étudiants et les élèves pourront également profiter de ce projet novateur. La formation comportera trois principaux

modules, notamment les notions de base en électricité, sources d'énergies et composants d'un système solaire photovoltaïque ; l'installation des systèmes solaires photovoltaïques et sécurité au travail ; le dimensionnement et la maintenance d'un système photovoltaïque. Le ton officiel de ce projet sera donné bientôt à travers une première phase, à savoir l'organisation d'un atelier de planification qui regroupera les principaux acteurs ainsi que des personnes ressources. Une brève présentation dudit projet à été faite au personnel de l'UCRM le 10 mars et au Bureau Exécutif le 23 mars 2021 par le Coordonnateur M. Klaus VAN BRIEL.

L'UCRM-TOGO ENRÔLÉ DANS UN PARTENARIAT FRANCO-ALLEMAND INNOVANT



EKLOU Kodjo, Président de l'UCRM

L'année 2021 s'annonce sous de bons auspices à l'Union des Chambres régionales de Métiers du Togo (UCRM). En effet cette entité fédératrice des Chambres Régionales de Métiers vient de sceller un partenariat avec CMA France pour la mise en œuvre d'un projet franco-allemand.

Intitulé « *Artisans sans frontières – Structuration de filières artisanales en Afrique* », Ce projet est porté par un consortium de partenaires dont le Land de Hesse (Allemagne) et le conseil régional Nouvelle-Aquitaine (France), les CMA de Francfort et de la Nouvelle Aquitaine ainsi que les têtes de réseau ZDH et CMA France. Il se déroulera sur une période de plus de deux ans, jusqu'en février 2023 et concerne quatre pays africains : le Togo, Madagascar, le Sénégal et la Tunisie. Ce projet innovant et porteur s'articule autour de deux composantes, notamment un volet formation d'artisans français et allemands sur les thématiques internationales et un volet d'appui aux corps consulaires et organisations intermédiaires africaines pour un meilleur accompagnement des artisans et PME. Ce projet a reçu un financement de la part du ministère allemand de la Coopération

Très ému par cette nouvelle, le Président de l'UCRM, M. EKLOU Kodzo ne cache pas sa satisfaction : « *C'est une grande joie qui m'anime en apprenant cette nouvelle. Nous avons toujours été dans cette optique de diversification des partenaires. C'est au Mali que j'avais eu le contact de ces partenaires français et depuis de ce moment, je suis rentré en négociation avec eux pour voir dans quelle mesure nous*

pourrons évoluer ensemble et mener des projets au profit des artisans togolais ».

Toujours soutenus, encouragés et orientés par les premiers dirigeants du pays, les artisans du Togo profitent de toutes les brèches pour vanter leur savoir-faire et valoriser le potentiel du terroir. M Eklou Kodzo saisit cette occasion pour témoigner sa gratitude aux Autorités. « *Son Excellence Mme le Premier Ministre, jadis Ministre de l'Artisanat nous encourageait toujours dans cette optique, nous la remercions pour cette vision porteuse de fruits* ».

Ne cessant d'exprimer son euphorie, le Président de l'UCRM ajoute : « *C'est vraiment une totale satisfaction. Nous travaillons depuis quelques années avec la Chambre de Métiers de Cologne (Allemagne), nous démarrons bientôt un nouveau projet avec un autre partenaire de l'Allemagne de l'Allemagne, notamment la Chambre de Métiers de SAARLAND. Et dire qu'avec la Chambre de Métiers de l'Artisanat de France, l'Union des Chambres des Chambres Régionales de Métiers du Togo est enrôlée pour le projet Artisans sans Frontières-Structuration de filières artisanales en Afrique, nous rendons simplement grâce à Dieu et nous sommes convaincus que l'artisanat togolais a de l'avenir* ».

Il faut souligner que l'UCRM est un établissement public à caractère professionnel, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a pour mission d'assurer la coordination des activités des Chambres Régionales de Métiers (CRM) et de servir d'interface entre elles et les pouvoirs publics.

Joachim MILZ, Expert résident de la Chambre de Cologne au Togo

« LE PLUS IMPORTANT POUR NOUS, C'EST DE FAIRE LA PROMOTION POUR QUE LES ARTISANS ET LES ARTISANES VIENNENT REJOINDRE LES CHAMBRES DE MÉTIERS »

Nous sommes en partenariat, c'est un partenariat que le ministère allemand de la coopération finance. Les Chambres de métiers allemande ont la possibilité d'avoir des partenariats avec d'autres Chambres de Métiers ailleurs dans le monde. Notre intérêt principal à travers les partenariats, c'est de contribuer au développement des institutions ; les institutions comme des chambres de métiers existent partout dans le monde, mais elles ont différentes attributions. Notre intérêt ici au Togo c'est surtout de contribuer à ce que les Chambres de métiers et les artisans qui sont les membres des chambres de métiers, trouvent l'intérêt de travailler ensemble. Un artisan qui sait qui trouve satisfaction dans sa Chambre de Métiers, viendra de lui-même s'inscrire et prendre sa carte professionnelle, ainsi il contribuera au fonctionnement de la Chambre de Métiers qui peut lui offrir encore d'autres services. C'est ça notre philosophie. C'est pourquoi le plus important pour nous, c'est de faire la promotion pour que les artisans et les artisanes viennent rejoindre les chambres de Métiers.

Nous avons aujourd'hui plus de 16.000 données enregistrées dans un registre informatisé. Parmi ces 16 000, nous avons déjà un tiers qui a fait la demande de la carte professionnelle et qui possèdent aujourd'hui leur carte professionnelle d'artisan. C'est un document d'identité pour un artisan qui lui permet d'avoir accès à plusieurs services. Que ce soit au niveau des financements, de la clientèle ou des représentations diplomatiques, il peut se démarquer en tant que professionnel. Quand l'on a la carte professionnelle, on est traité différemment que quand on se présente seulement avec le nom et le métier. Tous ces aspects sont très importants dans notre partenariat que nous avons initié depuis maintenant quatre (04)ans et demi. Nous



espérons qu'avec le temps, les Chambres de métiers trouveront une certaine autonomie de financement parce que le grand souci, c'est comment financer tout ce que l'on doit faire.

Face à la COVID-19 qui a bouleversé tous les programmes, toutes les planifications, nous avons décidé d'aller davantage vers la base des chambres de métiers ; nous avons prévu des équipements qui permettront aux chambres de métiers préfectorales du Togo d'avoir accès direct aux services informatiques de l'UCRM qui a un serveur national sur lequel on va exposer les différents outils d'informations et de formations. Avec cette pandémie aujourd'hui, il n'est pas évident d'organiser des formations en présentielles, mais avec des formations en ligne, nous pouvons déjà ouvrir les esprits. Nous allons très prochainement mettre en ligne les différents aspects de la formation pour les artisans.

La part des pouvoirs publics c'est d'accompagner les Chambres de métiers en les mettant davantage dans les bains des différentes décisions à tous les niveaux. Je prends l'exemple des mairies et je pense que nous sommes dans la bonne philosophie de collaboration entre les Chambres de Métiers et les mairies. On a un grand défi à relever à tous les niveaux. Au niveau national, régional, communal, les institutions et les partenaires administratifs tels que les Chambres de métiers doivent davantage être en partenariat.



UNION DES CHAMBRES RÉGIONALES DE MÉTIERS DU TOGO



CORONAVIRUS(COVID-19)

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très
régulièrement les mains
avec de l'eau et du savon



Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



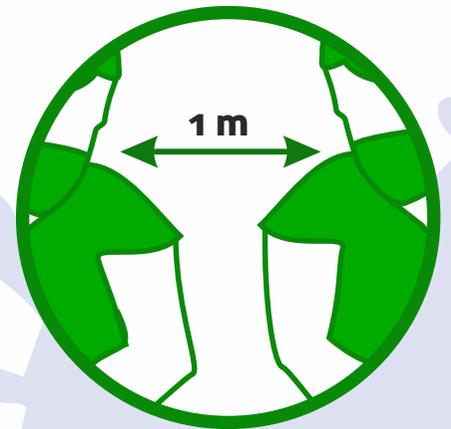
Utiliser un mouchoir à
usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades



Porter un
masque



Rester à une distance d'au
moins 1 mètre des autres

INFO

CORONAVIRUS

Pour toute information
contactez le numéro vert

Appel gratuite 24h/24 7 jours sur 7



111

245 AKO Rue Koutakpa, près du Boulevard de la Kara, Quartier Tokoin Casablanca,
22 BP 382 Lomé – Tel : (+228) 22 20 13 44 – Email : faitierecrm.togo@gmail.com

Facebook: UCRM-TOGO | Twitter: @UcrmT

Site web: www.ucrm-togo.tg

HOUZOUHOE Kanyi Kafui, Président de la CRM Lomé

« QUEL QUE SOIT LA SITUATION, L'ARTISANAT TRAVAILLE POUR LE REDRESSEMENT DU PAYS »



Mécanicien auto, il a suivi beaucoup de formations dans son domaine et préfère aujourd'hui le titre de technicien en automobile. Après avoir dirigé avec brio pendant dix ans le Groupement Interprofessionnel des Artisans du Togo (GIPATO), il a en charge actuellement la Chambre Régionale de Métiers (CRM Lomé-Commune). Très actif sur les médias de la capitale dans le cadre de la riposte contre la pandémie de COVID-19, il s'investit tous les jours pour le renforcement des capacités des artisans des différents corps de métiers et propulse à travers une mobilisation propre à sa structure, tous les acteurs du secteur autour de diverses initiatives pour l'émergence des talents et la valorisation de l'artisanat togolais dans son ensemble. Il, c'est bien évidemment M. HOUZOUHOE Kanyi Kafui. Dans cet entretien, il revient sur son engagement et l'implication des Chambres de Métiers dans la lutte contre le coronavirus au Togo. Il s'est également penché sur l'importance de l'artisanat dans l'économie togolaise et a enfin livré ses impressions sur le Marché International des Artisans du Togo (MIATO).

Monsieur le Président, quelles sont les actions que vous menez dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 ?

La Chambre de Métiers de Lomé est au front pour lutter contre la propagation du coronavirus au Togo. Dès les premiers instants de cette maladie, la Chambre de Lomé a relayé les communiqués du gouvernement à l'endroit des artisans et nous avons créé des canaux d'information avec les artisans pour pouvoir les aider à se protéger contre cette maladie. Au premier abord, nous avons demandé aux artisans de se procurer des lave-mains pour que les apprentis de même que les clients soient bien protégés. Ayant constaté que ces mesures n'étaient pas respectées, nous avons envoyé des communiqués ordonnant les artisans de libérer les apprentis ou de faire le travail de façon rotative pour éviter les encombrements dans les ateliers, ce qui a été respecté. Vu l'allure que prenait la propagation, nous avons demandé que tous les apprentis restent carrément à la maison jusqu'à nouvel ordre. Ceci a

été bien appliqué et vu l'évolution des choses et surtout conscient que l'artisan vit au jour le jour de son métier, nous avons par la suite ordonné la reprise du service dans le respect des mesures barrières. La CRM Lomé a été en outre choisi pour siéger dans le comité scientifique de riposte sur les médias, ce que nous faisons jusqu'à présent. Tous les jours presque, nous sommes sur les antennes radios et télévisions pour sensibiliser les artisans et la population en général sur le coronavirus tout en conviant les populations au respect des mesures barrières.

Quelle est concrètement la contribution de la CRM Lomé dans la lutte contre cette maladie ?

Quand la crise sanitaire sévissait à Lomé, nous avons tous remarqué que le matériel de protection devenait de plus en plus cher et se faisait même rare sur le marché. La majorité de la population n'avait pas les moyens de s'en procurer. Le gouvernement togolais à travers l'INAM a eu l'idée de confectionner les masques artisanaux pour la population, la CRM Lomé a été coopté à cet effet. Nous avons eu à travailler avec le Comité scientifique qui, dans un premier temps a testé les cache-nez et a fait des suggestions pour amélioration. Avec l'INAM, nous avons eu à former plus de 1000 artisans dans la confection des cache-nez parce qu'il y a des mesures standards qu'il faut respecter pour avoir des masques dignes de ce nom. Notre expertise a été partagée avec les autres Chambres Régionales de Métiers sur toute l'étendue du territoire.

Aviez-vous été associé au programme NOVISSI mise en œuvre par le gouvernement ?

Effectivement, dans le cadre de la riposte contre la COVID 19, l'Etat a mis beaucoup de moyens en place, à l'instar de NOVISSI. Nous avons joué un grand rôle, nous remontons ainsi des informations au niveau des autorités par rapports aux difficultés que les artisans ou la population cible rencontre pour rentrer en possession des fonds dédiés dans le cadre de ce programme.

Quels messages véhiculez-vous à l'endroit de la population lors de vos sensibilisations sur le Coronavirus ?

Nous sommes des artisans, nous nous connaissons, nous connaissons nos habitudes. Nous traitons ensemble ces sujets sur les médias en rappelant aux uns et aux autres que la maladie existe vraiment. Nous insistons sur les mesures de protection à tous les niveaux. Je représente d'ailleurs le secteur de l'artisanat dans un cadre de concertation qui a été mis en place. Les délégués de ce cadre se retrouvent régulièrement pour faire le point et exposer les difficultés, c'est ainsi que je fais parvenir aux instances suprêmes au travers de ce cadre de concertations les problèmes que rencontrent les acteurs du secteur de l'artisanat. Aujourd'hui, je peux vous confirmer qu'avec toutes ces actions, l'artisanat s'en sort bien.

Quelle est selon vous, la contribution de l'artisanat dans la croissance économique du Togo ?

Très souvent, on nous dit que l'artisanat contribue à 18% au PIB de l'économie. Je ne suis pas statisticien, mais je peux dire à mon humble avis qu'on dépasse ce chiffre. Aujourd'hui, l'artisanat apporte beaucoup au Togo. Si nous prenons cette crise qui sévit partout dans le monde, on constate qu'il y a des difficultés financières sur plusieurs plans, mais le secteur de l'artisanat parvient à tirer son épingle du jeu. C'est pour vous dire que quel que soit la situation, l'artisanat travaille pour le redressement du pays. Nous l'avons fait pendant des années et on continue par le faire. Quand on parle aujourd'hui du poumon du pays, il faut reconnaître que l'artisanat y occupe une grande partie. Vous voyez de nos jours des immeubles qui poussent partout, ce sont les œuvres des artisans. Nous sommes donc des bâtisseurs de la nation.

Que faites-vous pour soutenir l'action gouvernementale ?

Effectivement dans le Plan National de Développement, un axe concerne l'artisanat. Pour la création de 4 200 entreprises artisanales, au niveau des Chambres de Métiers, on ne croise pas les bras. Au niveau de la CRM Lomé, nous avons entamé depuis fort longtemps des démarches en facilitant la création des entreprises, autrement dit, en permettant l'obtention de la Carte d'Opérateur Economique. Nous avons travaillé avec un partenaire de bonne foi qui a financé près de 315 cartes d'opérateurs économiques. Aussi nous avons reçu un appui du Ministère en charge de l'artisanat pour formaliser plus de 500 entreprises artisanales. En tout, aujourd'hui, nous avons plus de 1 000 entreprises artisanales formalisées. Nous voulons que tous les ateliers, salons et autres puissent devenir de véritables entreprises, nous travaillons donc dans ce sens.

Quelle comparaison faites-vous entre la carte d'opérateur économique et la carte professionnelle d'artisan (CPA) ?

Nous faisons tous, la promotion de la carte professionnelle d'artisan, c'est inévitable. Tous ceux qui ont eu la carte d'opérateur économique ont déjà la carte professionnelle. Pour créer une entreprise au Togo actuellement, il faut la carte d'opérateur économique, selon les textes. Nous devons poursuivre ces instructions jusqu'au jour où les autorités retiendront que seule la carte professionnelle d'artisan suffit pour créer une entreprise artisanale.

Est-ce que vous expliquez aux artisans les avantages de la carte professionnelle d'artisan ?

Aujourd'hui, les artisans connaissent les avantages de la carte professionnelle. Pour avoir le titre d'artisan, il faut s'inscrire dans une Chambre de Métiers et être détenteur d'une carte professionnelle. Tous ceux qui ont la carte professionnelle d'artisan ont bénéficié de la Chambre de

Métiers dans beaucoup de domaines, notamment en termes de formations, de foire, précisément le Marché international des Artisans du Togo (MIATO). Ils ont également accès au crédit auprès des institutions financières. L'élaboration des plans d'affaire, des conseils et orientations sont entre autres services à l'endroit des artisans détenteurs de la carte professionnelle.

Comment vont les préparatifs du MIATO 2 ?

Les préparatifs ont commencé à notre niveau depuis la clôture de la première édition du MIATO 1. On se prépare activement et notre objectif cette fois-ci, c'est d'améliorer les produits finis. Nous avons ciblé certains domaines clés. Dans le domaine de l'habillement par exemple, nous avons fait des formations de qualité qui répondent aux besoins et qui vont durer dans le temps. Au niveau de la coiffure aussi nous pensons la même chose, on a fait venir une formatrice depuis la France à cet effet. Dans les autres secteurs, tout se peaufine bien évidemment. Nous avons organisé des concours pour faire sortir le génie créateur des artisans. Tout ceci dans la perspective de la foire MIATO. Nous voulons que la 2ème édition soit carrément autre chose.

Avez-vous des projets pour les différents corps de métiers ?

C'est notre rôle d'organiser et de promouvoir le secteur, donc tout ce qui concourt à la promotion du secteur est toujours la bienvenue à notre niveau. Nous faisons ainsi plein de choses avec tous ces corps de métiers puisque, nous avons ensemble avec les partenaires, élaboré un plan d'action triennal. A la Chambre Régionale de Métiers de Lomé, dès que nous avons un moyen, nous n'hésitons pas à le mettre à la disposition des artisans pour que ça puisse avancer. Nous les équipons souvent en matériels sur nos propres fonds. Nous payons même les formations pour les artisans. Nous voulons tout simplement nous baser sur le génie créateur des artisans pour

pouvoir relever le secteur, c'est pourquoi nous travaillons toujours avec les bonnes volontés pour pouvoir parvenir aux meilleurs résultats. Quand il y a la volonté, on peut soulever des montagnes, nous ne misons pas sur les moyens mais plutôt sur la volonté.

Avez-vous des conseils aux jeunes qui hésitent à se lancer dans l'artisanat ?

Je leur donne d'abord mon propre exemple pour leur signifier que c'est grâce à l'artisanat que je suis ici aujourd'hui. Ceux avec qui j'ai évolué sur les bancs, quand on se croise aujourd'hui, ils me respectent et me félicitent. Aujourd'hui, j'ai une famille, j'ai ce qu'il faut pour subvenir aux besoins de cette famille. J'ai ma maison, j'ai mes moyens de déplacements, c'est grâce à l'artisanat. Aujourd'hui, l'artisanat a permis que je franchisse certaines portes que je n'aurais jamais imaginé, j'ai eu à discuter avec des personnalités de ce pays. Les gens ont des millions, des milliards mais ils n'ont jamais eu cette chance. C'est pour dire à nos frères et sœurs que l'artisanat ne trompe jamais. Avec l'artisanat, on est sûr de gagner. C'est un secteur qui évolue aujourd'hui à grande vitesse. C'est pour dire que quel que soit le métier que nous embrassons, tant qu'on a la volonté de réussir, rien ne nous empêchera. Avoir un métier sous la main, c'est la meilleure chose que Dieu nous a donné. Je demande à tout le peuple de se mettre davantage au travail pour bâtir notre pays, personne ne viendra de l'extérieur pour le faire à notre place, c'est notre devoir. J'encourage nos concitoyens à consommer les produits locaux. Nous avons de la matière, nous avons des ressources, contentons-nous de cela pour pouvoir mettre en valeur les potentiels de notre terroir.

Avez-vous un message pour le gouvernement ?

Nous sommes une institution étatique, l'Etat nous appuie beaucoup. Les autorités ne nous imposent rien. Elles nous accompagnent plutôt, car elles croient fermement à l'apport de l'artisanat qui est un secteur créateur de richesses et d'emplois. Des engins, notamment des véhicules flambant neufs et des motos sont mis à la disposition de toutes les Chambres de Métiers par le Président de la République, c'est pour dire aux artisans que l'Etat est toujours soucieux de nos problèmes. Nous avons le devoir de travailler convenablement pour toujours mériter cette confiance.

LA POSTE

Assiyémé

VOTRE SITE MARCHAND DES PRODUITS LOCAUX

SUR

www.assiyeyeme.tg

et sur **www.laposte.tg**

Achat **Payement** **Livraison**

MODE DE PAYEMENT

Moneymoney **Flooz** **Mastercard** **VISA**

© Société des Postes du Togo | aSociétédespostesdutogo | @lapostetg | 01 18 26 26

LA POSTE... au cœur des communautés !

23, Av Nicolas GRUNTZKY - 01 BP 2626 Lomé 01 | 00228 22 21 44 03 - Fax: 22 21 12 08 | laposte@laposte.tg - www.laposte.tg

NABO Koffi : Président de la CRM-Kara

« SI LA MORT NE ME PREND PAS, JE NE VAIS JAMAIS ABANDONNER CE SECTEUR »



Chaudronnier de profession, M. NABO Koffi est le Président de la Chambre Régionale de Métier de la Kara. Très engagé pour le développement de l'artisanat togolais et l'essor des différents corps de métiers dans la région de la Kara, M. NABO est actif sur tous les fronts afin d'atteindre ses objectifs. De son atelier à la direction de la CRM, le message est le même : seul le travail fait grandir. Encourageant les jeunes à se lancer dans les différents métiers et apporter leur contribution à l'édifice de la nation tout en œuvrant pour leur bien-être, il est également aux côtés des autorités de la localité pour des plaidoyers et des doléances pour l'avancement de l'artisanat et la valorisation des acteurs de ce secteur. Dans cette interview, M. NABO retrace un peu son parcours en tant qu'ex-employé et entrepreneur déterminé à faire promouvoir son entreprise, à faire de ses apprentis des entrepreneurs de demain et à construire aux côtés de ses pairs et des Autorités une nation meilleure grâce au savoir-faire de tous les artisans. Lisez plutôt.

Comment se passe votre quotidien au travail ?

Mon atelier est d'abord spécialisé dans la construction métallique et la chaudronnerie. L'atelier a vu le jour depuis 2006 et on a exercé beaucoup d'activités. Nous avons d'abord commencé par la construction métallique qui consiste à faire des charpentes métalliques sur des bâtiments scolaires et sur d'autres bâtiments, tels que les églises et même les postes de péage. Par ailleurs, la forge faisait partie aussi des activités avec lesquelles nous avons démarré. On construisait des charrues. Comme vous le savez, sur les charrues, il y a les lames qui s'usent rapidement. Et donc au niveau de la forge, nous procédons à leur fabrication et leur remplacement ; ce qui satisfaisait les paysans utilisateurs de ces charrues, qui n'hésitaient pas à venir solliciter nos services notamment dans la fabrication de ces pièces. Il y a également les herse, les semoirs et autres pièces qui s'usent sur ces charrues et nous procédons à leur fabrication afin de les

mettre à disposition de ces paysans.

Au niveau de la chaudronnerie, nous faisons les arrosoirs, les cantines (anciennes caisses servant de valises). C'est après cela que nous sommes rentrés dans la construction métallique elle-même, une construction comme le dit son nom, consiste à produire tout ce qui est métallique. Nous fabriquons plusieurs types de moules : les claustras, les ourdis, bref tout ce que le maçon utilise sur son chantier pour l'exercice de ses fonctions. Parfois nous faisons les serre-joints, les truelles ; il y a beaucoup de choses qu'on produit. Nous n'avions pas senti le besoin d'aller dans les magasins pour acheter les matières premières. On ne le souhaite pas mais le plus souvent lorsqu'on trouve un vieux véhicule cabossé et abandonné, on s'en va couper les morceaux qui sont solides, susceptible de nous aider dans notre production. D'ailleurs en enlevant ces engins bloqués de part et d'autre des routes, on participe à l'entretien de la ville.

Comment est structuré votre atelier ?

J'ai dans mon atelier 28 apprenants pour le compte de cette année seulement. Huit (8) sont déjà libérés ; l'année passée 6 étaient libérés. Nous avons séparé l'atelier en trois blocs : d'abord le bloc de la production, ensuite celui de la livraison et un dernier bloc consacré à la formation. La formation consiste à prendre les apprenants de la 1ère année, leur inculquer des idées et connaissances élémentaires, notamment les procédures pour accéder en année supérieure ; et en deuxième année, ils rentrent dans la production. La 3ème année, est carrément réservée pour la confection ; là, les apprenants deviennent complètement des artisans. Il faut aussi préciser que ce sont les apprenants de mon atelier qui assurent sa gestion. C'est dire que parmi eux, on a désigné un comptable, un caissier, et un gestionnaire de stocks. Tous ces niveaux sont dotés des cahiers. Il s'agit d'un processus et une politique que j'ai instauré qui a pour but de cultiver chez ces apprenants, un esprit de gestion et de management une fois dans leur propre atelier et entreprise. Cette stratégie d'organisation a même poussé les institutions officielles telles que le département de l'Enseignement Technique, à envoyer leurs élèves pour des stages et recyclages. Chaque fin du mois, les apprentis savent ce qui est rentré financièrement. Ils ont journalièrement l'argent pour leur déjeuner et à la fin du mois, ils ont un petit salaire. Les textes prévoient tout ceci, mais ce n'est pas encore appliqué dans tous les ateliers. Étant le premier responsable de la chambre de métiers ici dans la région, je commence par là pour donner un exemple à tous mes collègues pour qu'on puisse faire la même chose. Il faut mettre également l'accent sur le fait que l'atelier a une bonne notoriété dans la région. La preuve : les apprentis qui sont ici ne proviennent pas seulement du chef-lieu ; ils sortent de toutes les préfectures de la région. Je suis en contact direct avec les parents qui envoient les apprenants chez moi. Ainsi, lorsque des difficultés surgissent, on se retrouve et on échange ensemble pour trouver des approches de

solutions.

Vivez-vous pleinement de votre métier ?

Je voudrais préciser que j'ai été employé pendant 15 ans et moi-même j'ai démissionné parce que quand j'ai commencé par exercer la gérance libre, j'ai d'abord constaté que je n'avais plus un commandant, c'est plutôt moi qui donne des ordres. Deuxième chose, je gagnais trois fois plus en tant qu'entrepreneur que quand j'étais employé. Vous comprenez aisément que si aujourd'hui la mort ne me prend pas, je ne vais jamais abandonner ce secteur, je ne quitterai jamais mon atelier. Aujourd'hui, je fais presque 45 ans d'activité, je suis toujours là ! je continue ! C'est partant de là que j'arrive à nourrir ma famille, même mes enfants qui sont dans des grandes universités, c'est à partir d'ici que je subviens à leurs besoins. Je dis bien qu'aujourd'hui, la construction métallique est un métier porteur. Je ne regrette pas d'avoir choisi ce métier de chaudronnier. Je ne l'ai pas choisi par hasard, je l'ai choisi en regardant mes prédécesseurs qui ont exercé ce métier avec fierté.

Vous êtes patron de votre atelier et vous êtes également le Président de la CRM Kara. Comment arrivez-vous à joindre les deux bouts ?

On a souvent dit que quand tu quittes le matin et tu sors de ta maison avec trois programmes, il faut t'atteler sur un programme parce qu'on n'a que deux pieds, deux mains, deux yeux...on ne peut pas tout faire à la fois. Moi je marche que sur un programme. Quand je sors le matin, je dis que c'est ça que je veux faire aujourd'hui, je dois atteindre l'objectif, je dois chercher à faire l'auto évaluation, ainsi j'arrive à voir mes forces et mes faiblesses.

Effectivement, je suis le Président régional de la CRM, là-bas, je mène une activité bénévole, je ne suis pas un salarié. J'ai des techniciens qui exécutent le travail que nous planifions ensemble. Ma mission est de suivre pour voir si ce que nous avons décidé a été exécuté ou pas. Si ça n'a pas été exécuté, je mets l'accent pour que ça soit fait sinon, au cours de l'Assemblée générale, c'est moi qu'on interpelle. Vous savez, souvent quand c'est trop bon, on ne cherche pas à savoir qui a fait, mais quand c'est mauvais, on demande qui était là-bas. Moi je me suis dit que je vais finir mon mandat en laissant des traces positives, visibles, lisibles. Ici c'est vrai que souvent quand j'ai un petit chantier, je fais un peu dos à la Chambre (CRM), mais ce dos ne veut pas dire que je n'ai pas mes idées là-bas ; il y a le Secrétaire Général qui pilote le projet que nous avons mis ensemble sur mes recommandations, sous ma supervision. J'arrive à embrasser tout et je remercie Dieu pour la santé parce que sans la santé, on ne peut rien. Je fais le minimum possible et je pense qu'à la fin de mon mandat, je peux faire un rapport fiable.

Le gouvernement met un accent important sur l'artisanat qui devrait créer plus de 4 200 entreprises artisanales à l'horizon 2022. Que faites-vous au niveau des CRM pour

soutenir cette politique et accompagner la vision du Chef de l'Etat ?

Les Chambres de métiers ont leur autonomie financière et administrative. Nous menons une politique régionale de la Kara mais c'est vrai que nous essayons parfois de contacter nos collègues des autres régions pour voir ce qui se fait chez eux et partager des expériences. Lorsque le PND a été lancé par le gouvernement togolais sous les auspices du Chef de l'Etat, nous avons commencé dans notre région à mettre en œuvre certaines activités. Nous avons d'abord commencé à recenser les métiers qui existaient depuis fort longtemps et qui sont sur le point de s'éteindre. Exemple, si on prend la vannerie, nos parents ne savaient pas par le passé ce qu'on appelle la chaise métallique ou le lit métallique. Autres exemples : chapeaux royaux, palmiers, éventails, les paniers, les chemises traditionnelles, ce sont des choses très recherchées aujourd'hui mais qui sont malheureusement en disparition. Alors nous avons commencé par réfléchir et émettre des pensées sur le nombre d'entreprises que les artisans de la région de la Kara pouvaient créer au moment où le gouvernement envisage la création de 4 200 entreprises artisanales qui vont générer 50 000 emplois. Nous avons donc tout mis en œuvre pour ressusciter les corps de métiers qui sont en disparition. Nous avons dans un premier temps, regroupé les revendeuses de tchoukoutou (boisson locale) que nous avons organisées en instaurant un bureau. Il y a une centaine de femmes qui se sont déjà manifestées, nous nous préparons d'ailleurs à faire un examen pour encore valoriser ce corps de métiers. Deuxième chose, nous avons orienté un groupe de femmes dans l'extraction du sable, puisque dans la mise en œuvre du PND et des Agropoles en particulier, le volet construction et BTP sera indispensable ; alors ce groupe de femmes est déjà opérationnel pour satisfaire les besoins en termes de sable. L'autre chose c'est qu'au niveau des corps de métiers qui existent aujourd'hui, nous voyons qu'il y a plus d'effectifs dans certains corps ; si nous prenons la couture, la coiffure, la menuiserie, la maçonnerie, il y a trop d'actifs là-bas alors qu'il y a des corps de métiers porteurs où il faut une forte sensibilisation pour que les apprenants puissent comprendre que quand on s'y met, on gagnera toujours son pain quotidien. C'est ce que nous sommes en train de faire et nous pensons que nous pouvons répondre valablement avec une vingtaine de corps de métiers pour contribuer à la mise en œuvre et à la réussite du PND.

Les partenaires, notamment la Chambre de Métiers de Cologne appuient fortement l'artisanat togolais. Quelles impressions avez-vous de cette collaboration toujours agissante ?

Nous sommes très reconnaissants, surtout les artisans de la Kara. J'ai bien dit au départ que nous menons nos activités d'une manière organisée et que nous savons ce que les partenaires font pour nous. La dernière fois, quand le Ministre était chez nous, dans les discussions, j'ai demandé au Ministre de se décarcasser pour mettre à

notre disposition des partenaires techniques qui pourront nous aider à nous approprier certaines technologies pour nous permettre à avancer dans certains corps de métiers. C'est vrai que de temps en temps on nous invite pour le renforcement de capacités dans certains domaines, mais si nous arrivons à asseoir de solides partenariats à travers lesquels des techniciens assermentés pourraient nous assister pendant un certain moment à assimiler et disposer de quelques technologies, ça nous arrangerait énormément. Le Ministre a apprécié l'idée, de même que la représentante de la GIZ qui faisait partie de la délégation. Par ailleurs, aujourd'hui, nous avons une parcelle d'un hectare et demie que les autorités locales nous ont octroyées pour la construction du Centre Artisanal. Dans ce centre, il y aura plusieurs activités à mener. Notre siège actuel est baillé par le gouvernement. Si nous arrivons à monter sur ce nouveau site un bloc administratif, une grande salle de réunion conformément à nos ambitions, je crois que le gouvernement saluera nos efforts parce qu'il n'aura plus à débrousser une quelconque somme pour payer notre loyer actuel. Nous tendons donc les mains aux bonnes volontés et surtout aux partenaires aptes et généreux à soutenir notre artisanat et nous aider à réaliser cet ambitieux projet de construction du centre artisanal de la Kara.

Par rapport aux partenaires actuels, je jette des fleurs à la GIZ et à la Chambre de Métiers de Cologne. Ils sont toujours à notre écoute et nous soutiennent à tout moment mais nous avons toujours besoin d'eux. Aussi nous attirons l'attention du gouvernement qui doit nous soutenir davantage. Je vous donne juste un exemple ; lors d'une visite au Mali, nous avons appris que le gouvernement malien a lancé une commande de bancs scolaires d'un coût total de 9 milliards ; la commande a été attribuée à leur Chambre de Métiers. Si les marchés comme ça nous parvenaient, pourquoi allons-nous tendre les mains à d'autres personnes encore ? Nous sommes certains que nous pouvons bien travailler, on peut bien produire et mieux faire, mais comment acquérir le marché ? C'est ça notre souci. Nous pensons aussi à comment développer l'autofinancement ; quelle stratégie mettre en place pour que les artisans s'auto suffisent réellement et mettre la main à la poche pour soutenir les initiatives du gouvernement. Nous y pensons également. Nous sommes en train de mener la sensibilisation de porte à porte pour que les artisans comprennent que les Chambre de Métiers sont leur bien, ce n'est pas le bien de quelqu'un. Tout ce que nous devons mener comme actions, notamment financiers et autres, est de notre ressort. Je profite pour dire un sincère merci à tous les partenaires qui nous appuient pour le renforcement de capacités.

Que faites-vous pour encourager les artisans à s'inscrire et obtenir la carte professionnelle d'artisan ?

A cette question, j'apprécie le travail formidable de mon personnel technique. Sur le plan national, en termes de production des cartes professionnelles, notre région occupe la deuxième place. Au début, on a rencontré

beaucoup de difficultés mais nous avons pris le temps de sensibiliser les artisans. Nous leur avons prouvé que les cartes professionnelles ont une valeur très importante, pas seulement au niveau national, mais également à l'extérieur. Les cartes professionnelles peuvent aussi permettre à nous les artisans de soumissionner aux marchés publics, et justement nous sommes en train de mener des tractations pour que le gouvernement reconnaisse officiellement cette carte. Les pouvoirs publics savent très bien que cette carte existe mais jusqu'aujourd'hui, on ne donne pas la valeur réelle à cette carte. Chaque fois qu'il y a des rencontres au niveau des corps de métiers, nous amplifions toujours la sensibilisation sur cette carte. Nous avons même mené à cet effet une sensibilisation dans toutes les préfectures, ce qui a permis aux artisans de comprendre le bien-fondé de cette carte professionnelle. Nous nous disons aujourd'hui que lorsqu'un artisan sollicite une place auprès d'une mairie pour s'installer, on devrait exiger de lui une carte professionnelle. Lorsque cet artisan remplit les conditions et s'installe, il contribue à chaque fin de mois aux taxes communales. C'est pour vous dire que dans notre région,

tout se passe bien en termes d'inscriptions des artisans et de demandes de cartes professionnelles.

Le problème que nous rencontrons, c'est au niveau de l'INAM, parce que l'INAM exige le certificat de mariage et la plupart des artisans disent qu'ils ne sont pas mariés et que cette condition est un blocus.

Votre dernier mot

Je voudrais remercier le Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE. J'ai l'habitude de dire à tous les artisans de notre région, que le Chef de l'Etat est le premier artisan du Togo. Même s'il n'est pas chaudronnier, il n'est pas maçon, il n'est pas menuisier, il n'est pas ferrailleur, il a quand même conçu les idées, il a conçu des projets, il a son regard fixé sur notre secteur et nous devons lui jeter des fleurs. Nous saluons également Madame le Premier Ministre, Victoire TOMEGA DOGBE qui a été aussi notre Ministre de tutelle et qui a beaucoup milité pour le développement du secteur de l'artisanat. Nous ferons tout pour prouver au gouvernement notre attachement et notre reconnaissance.



**Avec le Compte Épargne Crédit Professionnels,
épargnez en toute liberté et bénéficiez d'un crédit !**

Tél. : 00 (228) 22 21 62 21 - www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute



Orabank
Togo

Maxime BADJARE, Président de la CRM-SAVANES « NOUS AVONS NOUS MÊMES CHOISI NOTRE MÉTIER ET NOUS POUVONS NOUS VANTER DE NOTRE TRAVAIL »



Engagé à faire de l'artisanat le socle de l'économie dans la région des Savanes et appuyer ainsi la politique du gouvernement pour la création des entreprises artisanales, le Président de la Chambre Régionale de Métiers des Savanes, M. Maxime BADJARE, convie tous les acteurs du secteur de l'artisanat à aimer leurs métiers et à le faire avec joie car c'est la seule source de bonheur et de création de richesses. Maçon de profession, le Président de la CRM-Savanes se félicite des efforts du Président de la République qui depuis son ascension au pouvoir fait de l'artisanat un véritable moteur de croissance économique et surtout un secteur qui absorbe des milliers de jeunes et qui fait de l'entrepreneuriat une réalité au Togo. M. BADJARE salue la création de l'Union des Chambres Régionales de Métiers et souhaite que cette entité et ses démembrements aient véritablement la latitude de travailler comme il se doit. « Il faudrait qu'on prenne effectivement les Chambres de Métiers comme références, qu'on harmonise tout au niveau de ces Chambres et qu'on remonte les informations à la Direction des Exams, Concours et Certification (DECC) », insiste-t-il. Lisez plutôt ...

Comment se porte l'artisanat dans la région des Savanes ?

L'artisanat dans la région des savanes va bien. Il y a de l'ambiance, avec les Présidents préfectoraux des chambres de métiers, il n'y a pas de soucis puisque la communication est toujours active entre nous, il y a des réunions pour la

coordination de nos activités. Dans la région des Savanes, il y a presque tous les corps de métiers appartenant aux huit branches d'activités. Aujourd'hui les gens comprennent de plus en plus l'importance de l'artisanat et s'y lancent, ce qui fait augmenter le nombre des inscrits dans toutes les catégories des corps de métiers dans la Région.

Les petits soucis se limitent au niveau des cotisations, nos artisans attendent certes les services tels que les formations mais ils sont réticents en termes de cotisation, ce qui freine un peu l'élan de notre évolution. Il faut la contribution de chacun pour faire fonctionner la Chambre de Métiers. On ne peut pas espérer uniquement les subventions de l'Etat pour notre fonctionnement, ces subventions ne suffisent d'ailleurs pas. Notre région est vaste, elle compte sept préfectures et franchement les subventions sont minimales pour les Chambres de métiers.

Que faites-vous pour sensibiliser davantage ces artisans ?

Nous faisons des sensibilisations de bouche à oreille sur les services que peut offrir la chambre de métiers, on continue par mobiliser les artisans pour accentuer les sensibilisations afin d'atteindre les contrées les plus lointaines. C'est l'entrepreneuriat qui domine sur le plan de la croissance économique ; raison pour laquelle les jeunes devraient s'engager de plus en plus au lieu d'attendre que le gouvernement vienne les enrôler dans la fonction publique. Petit exemple, un fonctionnaire attend toujours la fin du mois pour une entrée financière alors que chaque jour, l'artisan gère l'argent.

De quel corps de métiers faites-vous partie et comment se passe le travail à votre niveau ?

Je suis dans les BTP, maçon de profession. Aujourd'hui, je ne regrette rien, je ne regrette même pas. Ce que l'artisanat m'a apporté est grand. Je n'envie pas les promotionnaires qui sont aujourd'hui dans la fonction publique, je me suffis pleinement ! A travers mon métier, je me valorise. Être Président, ce n'est pas une fonction, je suis maçon et je continue par travailler en tant que tel. Actuellement j'ai gagné un chantier pour la construction d'une villa, voilà mon job qui me nourrit. On n'a jamais failli dans l'artisanat, quand on s'y donne, on gagne.

Que faites-vous pour soutenir la politique du gouvernement en termes de créations d'entreprises artisanales ?

Personnellement, moi-même j'étais désemparé à un moment donné parce que les choses devenaient de plus en plus difficiles. Mais grâce aux efforts de l'Etat à travers l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement (ANPGF), j'ai pu solliciter et obtenir un prêt de 3 millions pour relancer mes activités. Je félicite vraiment le gouvernement qui ne baisse jamais les bras car il multiplie des initiatives pour soutenir davantage les jeunes dans la création d'entreprises.

Nous sommes en ce sens, en lien avec d'autres acteurs pour des initiatives de créations d'entreprises artisanales. Nous sommes en contact permanent avec la GIZ. Nous avons tout récemment formé une trentaine de chefs d'entreprise sur les procédures de passation de marché public dans la préfecture de Tône. Nous allons étendre cette initiative sur toute la région et nous prévoyons le faire à Mango. La Coopération Allemande est en train de nous appuyer en ce sens afin que les entrepreneurs ou les futurs entrepreneurs puissent savoir comment s'y prendre pour gagner des marchés. Voilà des exemples ou des approches qui sont menés ici dans la région des Savanes dans cette dynamique de création d'entreprises dans le but de soutenir la vision du gouvernement.

Quelle est selon vous la valeur de la carte professionnelle d'artisan ?

C'est à travers la carte professionnelle qu'on saura effectivement qu'on est un véritable artisan. C'est tout comme un militaire qui s'identifie par sa carte professionnelle, il le faut pour se valoriser et mériter son titre. Avec cette carte, nous artisans, bénéficions également de l'INAM. Par ailleurs, elle nous permet de traverser facilement les frontières, elle nous permet également de nous installer facilement dans les pays de l'UEMOA en tant qu'artisans reconnus. Nous envisageons en outre à court ou long termes que cette carte puisse remplacer la carte CFE (carte d'opérateur économique) au niveau des artisans pour nous faciliter encore les choses, les discussions continuent à l'échelle supérieure et nous comptons y arriver.

Comment trouvez-vous le partenariat entre les Chambres de métiers du Togo et la Chambre de Métiers de Cologne ?

Sincèrement, nous en sommes fiers et jetons les fleurs à la Chambre de Métiers de Cologne. Grâce à ce partenariat, l'artisanat togolais connaît une évolution. C'est d'ailleurs

cette collaboration qui a favorisé la production à grande échelle aujourd'hui de la carte professionnelle d'artisan. Nous, acteurs principaux des chambres de métiers du Togo, avons effectué des missions à l'extérieur du pays pour des voyages d'étude, notamment en Allemagne et au Mali, c'est grâce à cette coopération agissante avec la Chambre de Métiers de Cologne. Nous avons encore besoin d'eux et nous prions qu'ils continuent par nous assister.

Est-ce que vous rencontrez des difficultés dans le fonctionnement de votre CRM ?

En termes de difficultés aujourd'hui, c'est au niveau de l'organisation des examens et les histoires de syndicat, particulièrement au niveau du Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA). Nous attirons l'attention des autorités afin de trouver des solutions à ces dysfonctionnements à savoir l'ingérence de la DECC et même de l'inspection du travail.

C'est l'Etat qui a créé la Chambre de métiers, ce n'est pas des individus qui se sont levés pour mettre cette structure en place. Il faut qu'on nous laisse un peu la main pour le travail, il ne faudrait pas qu'ils soient là à tout moment pour dire qu'ils gèrent les apprentis, je ne sais pas comment l'inspection du travail va gérer les apprentis. L'apprentissage est du ressort des patrons, patronnes et entrepreneurs. Qu'est-ce qu'un inspecteur du travail vient faire à la place des patrons ? Vraiment ça nous blesse. Il faudrait qu'on prenne effectivement la Chambre de métiers comme référence, qu'on harmonise tout au niveau de la Chambre de métiers et remonter les informations à la DECC. Nous sommes du même ministère et ma proposition c'est que notre ministre prenne à bras le corps ce problème pour nous aider afin que chacun joue son rôle ; c'est le gouvernement qui a mis en place les Chambres de Métiers et il sait le pourquoi il l'a fait. Il faudrait qu'on puisse vraiment œuvrer pour que chaque institution joue sa partition, c'est vraiment mon cri de cœur à l'endroit de notre ministre, voire à l'égard du gouvernement. Ce désordre fait qu'on ne peut pas avoir réellement des statistiques fiables, parce que certains dossiers vont directement à la DECC, d'autres à la Chambre de métiers et d'autres encore au niveau de l'inspection du travail. Comment pouvons-nous évoluer dans tout ça ? Il faudrait que toutes ces données soient collectées par les Chambres de Métiers qui les transmettent à l'Union des Chambres Régionales de Métiers qui à son tour pourra les transférer à la direction de l'artisanat.

Votre mot de fin

Je tiens à dire à mes collègues artisans de ne jamais baisser les bras. Il faut toujours qu'ils se valorisent. Nous avons nous même choisi notre métier et nous pouvons nous vanter de notre travail. J'encourage tout le monde à continuer, à persévérer. Il est aussi important de chercher à se perfectionner, à se faire former face aux innovations, il faut également s'approcher des chambres de métiers.

TCHAGNAO Kpégouni, Président de la CRM-Centrale « NOUS N'AVONS PLUS DE FIL, C'EST LE PROBLÈME MAJEUR DES TISSERANDS TOGOLAIS AUJOURD'HUI »



Maire- Artisan ! Eh oui, il s'agit bien du Président de la Chambre Régionale de Métiers de la Centrale. Premier responsable du Centre National de Tissage à Sokodé, il est lui-même tisserand et fervent défenseur de l'artisanat togolais. Mémoire vive de ce secteur, M. TCHAGNAO Kpégouni est au cœur de l'évolution du tissage dans notre pays. Ayant fortement contribué à l'assise de ce corps de métiers qui a suivi plusieurs cheminements pour la structuration de ses membres pour une vision collective et la création de richesses, il déplore de nos jours le manque criard de matière première : « Nous n'avons plus de fil, c'est le problème majeur des tisserands togolais aujourd'hui », dit-il. Il se réjouit toutefois des initiatives du gouvernement en faveur du développement de l'artisanat et lance un cri d'alarme pour des usines de tissage du Togo afin que les tisserands puissent disposer du fil à tisser. Lecture...

Où sommes-nous ?

Vous êtes au Centre National de Tissage basé à Sokodé à 330 km de Lomé. Ici c'est la formation et la vente des

produits artisanaux beaucoup plus sur le tissage. Le Centre fait uniquement que du tissage.

Peut-on dire que la préfecture de Tchaoudjo a le monopole du tissage au Togo ?

En 1985, une étude a été faite par le Fonds Européen de Développement (FED), j'ai eu l'honneur d'être choisi pour travailler avec l'Expert qui est venu faire cette étude. Ensemble avec lui, on a sillonné tout le Togo pour recenser tous les tisserands. En 1985, les tisserands au Togo étaient autour de 3 200 sur l'ensemble du territoire. La région centrale avait pratiquement 1600 tisserands et Tchaoudjo avait à elle seule 1100 tisserands. Vous comprenez C'est après l'étude de 1985, qu'est venue l'idée de créer le Centre National de Tissage (CENATIS-Sokodé) parce qu'ils se sont rendus compte que le foyer des tisserands est basé à Tchaoudjo et que dans cette préfecture, il y avait certains centres qui sont éloignés de la ville tel que Kpassouadé où avant 1985, toute la population, du plus petit au plus grand faisait du tissage. Il y avait aussi un groupement à Agoulou

et un autre groupement à Kpaza. En dehors de ces trois groupements dans les villages, il y avait le grand groupement des tisserands à Sokodé appelé Groupement des Tisserands de Sawaba qui à lui seul, avait pratiquement plus de 300 tisserands d'où la mise sur pied du Centre National de Tissage (CENATIS-Sokodé).

Avez-vous des stratégies pour valoriser ce métier ?

Oui il y a une stratégie, parce que, après cette étude, on s'est rendu compte que les tisserands travaillaient individuellement, ce n'est pas vraiment une bonne chose ; chacun était dans son coin or à ce moment, le fil, on se le procurait au Bénin. Une personne va au Bénin pour se procurer le fil, dans le même village, cela fait que le produit à la fin revient plus cher. Ceci nous a amené à mettre sur pied des groupements dans ces villages et à Sokodé ici, d'où est né le groupement des tisserands de Sawaba, la même chose dans les villages. Ils faisaient donc des achats groupés. Pour un marché, on essayait de demander les besoins de chacun et on délègue quelqu'un pour s'occuper de ces achats. Tous cotisent ainsi les frais de déplacement par le biais du groupement. On s'est également rendu compte que ça ne résout toujours pas le problème. Nous avons pensé alors à une Union de Groupements de Tisserands du Togo. Elle était basée à Sokodé et avait le monopole d'acheter le fil en grande quantité et le livrer aux autres groupements. On a constaté par la suite que cette Union se limitait seule à la région Centrale, or que ce que nous faisons, c'est pour tout le pays, d'où est né le Centre National de Tissage en 1989. A partir de 1989, on s'est dit qu'à partir de ce Centre, il faut améliorer beaucoup de choses ; là, le Centre a demandé à tous les tisserands, tous ces groupements d'envoyer leurs productions, notamment les produits finis pour la vente et on leur retourne l'argent et si par hasard sur un produit, il y a une commande, la commande retourne au propriétaire. On s'est aussi rendu compte que face au marché international, on a un petit déficit, il manque la finition. Qu'est-ce qu'il faudrait donc faire pour régler le problème de finition ? On s'est dit qu'il faut perfectionner les maîtres artisans-tisserands. Ainsi on les suit pendant une semaine au centre ici, ce qui nous permet de voir les déficits et de pouvoir les aider à les corriger. De ce fait, aujourd'hui une grande partie de nos tisserands fait un travail bien fini. Quand vous voulez quelque chose de bien fini nous avons des tisserands qui peuvent valablement vous satisfaire mais il y a certains qui jusqu'à présent ne suivent pas le rythme. On s'est dit qu'après le perfectionnement, il faut passer à la formation, c'est pour ça que nous formons, et les jeunes que nous formons ici, parviennent à ouvrir leurs propres ateliers et s'insérer dans la vie professionnelle. Nous en sommes fiers. Aujourd'hui, nous sommes ouverts au marché international en participant à des foires telles que le SIAO (Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou), la foire de Parakou... Nous sommes allés même à une foire en Guinée Conakry où on a décroché un prix. Arrivé en Guinée Conakry, on a trouvé que nous avons des produits finis et on nous comparait aux

burkinabés. Bien que le drapeau togolais flottât, on nous prenait toujours pour des burkinabés. A la fin nous avons eu la visite d'une délégation de la Guinée. C'est dans ce sens que nous nous disons qu'il faut aller au-delà, mais aujourd'hui, nous sommes limités dans ce que nous faisons parce que la matière première fait défaut. Nous n'arrivons plus à faire les tissus qu'on veut, nous n'arrivons plus à diversifier les couleurs comme souhaité parce nous n'avons pas assez de matière première. Au Bénin plus précisément à Parakou, l'usine qui nous livrait de la fibre a fermé ; les deux usines du Togo ont fermé, le Faso fani où on prenait le fil à Ouaga a fermé. Maintenant, c'est une usine située à Bobo Dioulasso au Burkina Faso qui nous produit un peu de fil. Nous n'avons plus de fil, c'est le problème majeur des tisserands togolais aujourd'hui, cela fait que bon nombre de tisserands ont dévié pour aller à autre chose. Aujourd'hui le problème majeur des artisans, c'est la matière première. Nous parlons de consommer local mais nous sommes limités par rapport à cette consommation locale. La production que nous faisons aujourd'hui est beaucoup basée sur du fil mercerisé. Avant, nous faisons du 100% coton mais nous sommes aujourd'hui obligés d'utiliser du fil mercerisé pour pouvoir faire quelque chose sinon, on aurait déjà fermé ! Ce sont ces fils mercerisés qui nous aident mais par rapport à la couture, ces fils mercerisés n'ont pas la même qualité que le coton. S'il y avait le coton, avec la diversification des couleurs, je crois que ça devrait plus nous intéresser.

Vous faites quand même des plaidoyers auprès des Autorités pour pouvoir trouver solutions ?

En tout cas, je vais vous dire que nous avons essayé à plusieurs reprises. Le plaidoyer pour nous aujourd'hui, c'est de nous trouver une solution pour la matière première. Le Togo avait deux usines, on avait fait des essais dans ces deux usines avec l'Expert en termes de fil à tisser et les expériences étaient concluantes avec la gamme de la production qu'on avait. Malheureusement, après le départ de l'Expert, l'expérience n'a plus continué et notre cri aujourd'hui, c'est faire tout pour nous relancer les deux usines. Il y a une usine à Kara et une usine à Datcha. L'usine de Kara a tout pour faire les fils à tisser en toute couleur. Notre cri d'alarme, c'est de nous aider à réhabiliter les deux usines qui devraient nous permettre de disposer du fil à tisser, la matière première est vraiment chère pour nous. Entre temps nous avons eu l'accompagnement d'une ONG française (Champagne -Ardenne) basée à Sokodé ici qui avait pris en compte nos doléances et qui nous avait accompagné à avoir une petite usine de production de fil. En ce moment notre production tournait autour de 70 tonnes par an, ce qui est insignifiant. Ils étaient donc prêts à nous produire du fil, nous même, nous nous occupions de la teinture et du retordage. On a travaillé avec eux juste pendant deux ans. Le matériel de tordage et de teinture est là, stocké et en train de moisir.

Quelle appréhension avez-vous de l'artisanat ?

L'artisanat, c'est un des meilleurs secteurs qu'il faut embrasser. Il y a plusieurs potentialités dans l'artisanat

parce que quand vous prenez par exemple les mécaniciens, les soudeurs, les maçons, les menuisiers, vous allez vous rendre compte qu'on a tout et grâce à cet artisanat, aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus à l'aise. Sans l'artisanat je ne sais où on allait dormir, sans l'artisanat, je ne sais pas comment est-ce qu'on allait s'habiller ; nos parents se sont habillés avec des écorces, aujourd'hui nous avons dépassé cette étape grâce à l'artisanat. Le problème au niveau de l'artisanat, c'est l'artisan même qui se néglige, il ne sait pas qu'il est indispensable, qu'il est cher. Aujourd'hui, je suis dans le tissage, si je vous dis que je me plains, c'est un mensonge. Grâce au tissage, je suis un homme, un homme complet. Et je crois dans tous les secteurs si vous prenez des artisans complets, ils vous diront que le métier ne trompe jamais.

Que faites-vous alors pour éveiller la conscience de ces artisans par rapport à la valeur de leurs métiers ?

C'est pour cela que nous faisons des sensibilisations. Nous les amenons à comprendre et certains ont pris conscience. Nous faisons des sensibilisations là où nous voyons qu'il y a négligence ; nous faisons des formations. Ainsi chaque année, nous sollicitons deux ou trois formations pour nos artisans. En tant que Président régional, nous nous disons que c'est notre rôle d'accompagner nos artisans pour qu'ils soient à la hauteur de leur métier. L'année passée, nous avons formé des électriciens parce que nous étions confrontés à un déficit là-bas. Aujourd'hui, en matière d'électricité, il y a beaucoup de nouveautés (sonneries alarme par exemple). Assez d'électriciens n'ont pas cette expérience, alors que Sokodé est une grande ville ; nous nous sommes dit que ce n'est pas bien qu'on dépêche toujours les techniciens de Lomé pour venir faire le dépannage. Les électriciens de la région ont été outillés et aujourd'hui ils le font si bien, c'est un défi qu'on a voulu relever. La même chose au niveau de la mécanique auto, ils sont limités avec les nouvelles technologies motrices, la nouveauté des véhicules qui sortent maintenant, avec le scanner. On a initié une remise à niveau à leur profit afin qu'ils soient à la hauteur de la technologie. Au-delà de tout, nous mettons l'accent sur la sensibilisation.

En termes d'innovation, le secteur de l'artisanat dispose d'un registre de métiers. Que dites-vous à ce propos ?

Cette innovation donne dorénavant confiance aux artisans. Les artisans se plaignaient car ils apportent leur cotisation à la chambre mais en retour ils ne savent pas les services que la Chambre leur rend. Avec l'arrivée des cartes professionnelles ils sont de plus rassurés et font grandement confiance à la Chambre. Ils se disent qu'ils appartiennent véritablement à une organisation structurée et sont fiers de détenir les cartes professionnelles d'artisans qui leur sont très utiles. Aujourd'hui nous menons des tractations pour que la carte Professionnelle d'Artisan remplace la carte d'Opérateur économique pour les artisans ; ça voudra dire qu'avec la carte professionnelle d'artisan, on vous reconnaît en tant qu'artisan, vous pouvez avoir accès aux services de la chambre, aussi postulez à un marché. C'est

une très belle innovation et nous tenons à remercier la Chambre de Métiers de Cologne. La Chambre de Métiers de Cologne apporte aujourd'hui un appui très important aux Chambres de Métiers du Togo. Tenez-vous bien, la mission que nous avons effectué en 2019 au Mali, c'est une mission que les artisans ne vont jamais oublier. Ça nous a permis de tisser des relations et d'innover notre manière de faire. Un artisan m'a raconté que lors d'un déplacement vers le Bénin, il n'avait pas de carte d'identité, il a présenté sa carte professionnelle d'artisan. Des deux côtés de la frontière, les douaniers l'ont apprécié et qualifié de bon artisan. Il a donc compris l'importance de cette carte qui valorise son métier. Dans la région centrale ici, nous comptons déjà 700 inscrits qui disposent de leur carte professionnelle d'artisan. Cette année, nous visons 1200. Dans le registre, nous sommes autour de 8 000 et si nous nous n'avions pas au moins 1 000 qui ont leur carte, c'est comme on n'a rien fait.

En plus de votre titre de Président de CRM-Centrale, vous êtes également Maire de la commune de Tchaoudjo 4. C'est un honneur pour les Artisans !

Là, je remercie très sincèrement Madame le Ministre du développement à la base d'alors, aujourd'hui Premier Ministre. Quand le problème des élections est arrivé pour les conseillers, c'est elle qui nous a motivé à nous présenter à ces échéances en stipulant qu'elle reconnaît notre valeur et nos capacités à être à la hauteur de ce travail. C'était également un souhait du Chef de l'Etat de voir les artisans parmi les Conseillers municipaux. Nous nous sommes engagés à essayer, à oser. Si nous avons été élus en tant que Conseillers, c'est grâce à nos activités, c'est grâce aux activités que nous menons au niveau de la Chambre. Nous avons convaincu les populations que nous sommes utiles pour pouvoir apporter quelque chose à la nation, nous sommes utiles pour pouvoir apporter quelque chose à nos communautés. La population nous a fait confiance en votant pour nous car elle (population) est rassurée que nous pouvons contribuer au développement communautaire. Dans nos sensibilisations, aujourd'hui, nous vantons cet exemple qui a porté un artisan à la tête d'une mairie, c'est possible pour tout autre artisan. Seul le travail paye. Ça nous fait plaisir de dire que nous sommes le premier artisan élu Maire sur l'ensemble du pays. Nous sommes certes honorés mais nous souhaitons qu'au prochain mandat, qu'on ait 5, 7 voire plusieurs artisans élus Maires dans les différentes régions du pays.

Que comptez-vous faire pour soutenir ou accompagner le gouvernement pour la réalisation de la feuille de route dans le secteur de l'artisanat notamment le PND qui vise la création de 4 200 entreprises artisanales à l'horizon 2022 ?

Moi je suis beaucoup plus tranquille et je dirai qu'on va même dépasser les 4 200 entreprises artisanales. Aujourd'hui, l'Etat fait quelque chose de formidable : Consommer local. Le consommer local devrait booster beaucoup déjà à aller vers le secteur de l'artisanat. Actuellement nous avons au sein de notre centre 56 apprenants, l'année passée, on avait 54. A partir du

consommer local, nos activités seront encore boostées, que ce soient au niveau de la menuiserie, au niveau de la soudure, au niveau de la plomberie, bref au niveau de toutes les activités artisanales. Si aujourd'hui moi j'ai un marché de 3-4- 5 ou 10 000 000, ça va m'obliger à recruter davantage des gens, ce sont des emplois qui se créent ainsi. Et ce qui est sûr grâce au consommer local, nous gagnerons des marchés de cette hauteur ! Moi j'ai confiance que grâce aux efforts de l'Etat et avec l'engagement de nous tous, nous allons y arriver. Les 4 200 entreprises artisanales sont une réalité.

Un dernier mot, Monsieur le Président

Mon dernier mot, dans un premier temps, c'est de féliciter le Chef de l'Etat qui a pris en main le secteur de l'Artisanat parce que plusieurs fois, nous avons été reçus par lui-même et les conseils qu'il nous a prodigués nous ont amené à comprendre que nous devons vraiment nous mettre à l'œuvre. Et grâce à lui, on s'est mis à l'œuvre et on voit les résultats. Je remercie aussi sincèrement, Madame le Premier Ministre qui ne cesse de nous conseiller. Connaissant très bien ce secteur, elle manifeste toujours sa disponibilité pour l'essor de ce secteur. Mon merci va également à l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM) à travers elle, nous adressons nos

reconnaisances à la Chambre de Métiers de Cologne, notre partenaire privilégié qui est dans tous les domaines au niveau de l'artisanat. Tout ce que nous souhaitons, c'est que ce partenariat se renforce davantage et que la Chambre de Métiers de Cologne nous accompagne toujours. Je remercie aussi la GIZ qui ne cesse d'œuvrer à nos côtés. Je salue l'engagement de tous les artisans qui acceptent qu'on évolue dans la solidarité et que nous portons ensemble des innovations pour notre secteur. Je dis merci à tous les Présidents régionaux des CRM dont la synergie permet de développer de bonnes choses dans nos milieux respectifs. Un clin d'œil également aux Présidents préfectoraux qui font un travail remarquable à la base.

Je remercie tout le gouvernement dans son ensemble pour le travail qui se fait pour le bien-être de nos populations. Je termine mes propos par mon cri d'alarme : la matière première. Comment faire pour que le Togo puisse disposer de la matière première pour les artisans. Les tisserands togolais sont nombreux mais ils manquent de matière première ; c'est très important. Je remercie tous les artisans du Togo en général et ceux de la région centrale en particulier. Merci.



COFINA va do looo !
Commençons ensemble une grande aventure

Institution de mésofinance pour les PME et les particuliers

21 Boulevard du 13 Janvier Kodjoviakopé
 Contact client : **92 68 60 60**
 service-client.tg@cofinacorp.com

Suivez-nous sur
 f in t y
 www.cofinatogo.com

cofina
 Compagnie Financière Africaine

GOUROUSSA Karamoa, Président de la CRM-Plateaux « L'ARTISANAT EST UNE PORTE OUVERTE POUR LE FUTUR ET POUR NOS ENFANTS »



Promouvoir davantage l'artisanat dans la région des Plateaux, tel est le leitmotiv du Président de la CRM-Plateaux, M. GOUROUSSA Karamoa, tailleur apiéceur de profession qui reconnaît que ce secteur demeure une porte ouverte pour la future génération. Pour atteindre la masse des artisans dans la région, la sensibilisation est toujours de mise et la synergie entre les différents acteurs est primordial car c'est ensemble qu'on engrange de meilleurs résultats, souligne le Président GOUROUSSA qui félicite le Président de la République pour son implication personnelle dans la relance du secteur de l'artisanat au Togo.

Que faites-vous dans votre région pour le développement de l'artisanat ?

Effectivement la région des Plateaux est une région qui regorge de beaucoup d'artisans. C'est une région qu'on ne peut pas laisser pour compte ; ce qui fait que nous ne dormons pas d'autant plus qu'il y a beaucoup de choses à faire. Il faut sensibiliser, il faut chercher les offres de services pour permettre aux artisans de connaître le bien-fondé de la Chambre de Métiers et de s'adhérer et même cotiser pour contribuer à l'autofinancement de la Chambre.

A travers vos actions de sensibilisation, est-ce que vous ressentez l'engagement des artisans ?

Ils s'engagent ! les artisans finissent par comprendre le bien-fondé de la Chambre. Je suis convaincu que dans peu de temps, tous les artisans de la région vont s'adhérer à la Chambre de métiers.

Monsieur le Président, on parle aujourd'hui de la Carte Professionnelle d'Artisan. Est-ce que les artisans reconnaissent la valeur de cette carte ?

Effectivement, on continue la sensibilisation qui leur permet de mieux comprendre et savoir les multiples avantages qu'offre cette carte. Entre temps, on essayait de les obliger à faire cette carte mais actuellement, ce sont eux qui viennent de leur propre gré pour obtenir la carte, ce qui veut dire tout simplement qu'ils mesurent l'ampleur de la chose et qu'ils cernent l'importance de ladite carte.

Justement, quels sont les avantages de cette carte ?

Déjà, plein d'entrepreneurs reviennent vers nous comme quoi, on leur demande leur carte d'artisan dans la constitution des dossiers pour différents marchés. C'est déjà un atout.

En plus de cela nous les artisans nous avons cette chance que la carte professionnelle d'artisan (CPA) soit une disposition inscrite dans le code communautaire de l'artisanat de l'UEMOA. Disposer de cette carte offre donc l'opportunité à un artisan togolais de saisir les

opportunités qui se pressent dans les autres pays de la zone UEMOA.

Par ailleurs quand un artisan dispose d'une carte professionnelle, il met en confiance ses partenaires car il prouve ainsi qu'il est membre d'une institution bien structurée et responsable, je veux parler des chambres de métiers. Un autre avantage de la carte professionnelle d'artisan est que certains artisans ne disposent pas de carte d'identité. La CPA leur permet de disposer d'une pièce pour permettre en cas de besoin de l'identifier. Les avantages que nous venons de citer et qui concernent l'artisan ne sont pas exhaustifs et ne sauront occulter les nombreux avantages que les chambres de métiers peuvent en tirer, notamment dans l'amélioration des données statistiques du secteur et le renforcement des capacités de mobilisation des fonds.

Comment travaillez-vous avec les autres CRM pour atteindre vos objectifs?

Oui, effectivement, il y a une parfaite collaboration entre nous, présidents régionaux. Rien ne sert de travailler seul, quand on est ensemble, l'avancement est réel.

Vous occupez aujourd'hui la place de l'actuel Ministre en charge de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat. Quelles sont vos impressions ?

Dieu le Tout Puissant nous a montré qu'en travaillant, il faut le faire dans l'intérêt de tout le monde. C'est dans cette logique que notre prédécesseur est Ministre aujourd'hui. C'est un monsieur qui a beaucoup travaillé ; c'est un homme qui s'est énormément battu et qui continue par agir pour le développement de tous. Son engagement est un exemple et je m'évertue à suivre cet exemple qui reste une référence. C'est un honneur pour moi de suivre ces marques et de travailler au nom de tous les artisans afin que les prochaines générations soient fières de nous.

Un mot à l'endroit des artisans de la région des Plateaux en particulier

Effectivement, le monde change au jour le jour et nous avons l'obligation de courir pour être à la hauteur de nos efforts. L'artisanat est une porte ouverte pour le futur et pour nos enfants. Nous devons donc faire en sorte que cet artisanat soit un véritable outil de développement pour nous les artisans et la future génération.

Que pensez-vous de l'initiative de l'UCRM et de la Chambre de Cologne qui ont mis en place un registre de métiers pour les artisans ?

C'est un geste qui vient à point nommé pour faire développer l'artisanat dans les Plateaux. Je tiens vraiment à remercier la Chambre de Métiers de Cologne à travers l'Union des Chambres Régionales de Métiers. Je remercie également madame le Premier Ministre et surtout le Chef de l'Etat qui ne ménage aucun effort quand il s'agit du développement de l'artisanat au Togo.

Un mot de fin, monsieur le Président

Dans un premier temps, je tiens à remercier sincèrement le Chef de l'Etat pour sa générosité et qui ne cesse de se battre pour le développement de l'artisanat. Nous comprenons bien que l'artisanat de 1990 n'est pas l'artisanat de 2000. C'est l'implication personnelle du Chef de l'Etat qui a fait démontrer ce qu'est l'artisanat aujourd'hui. Je tiens vraiment à lui souhaiter bonne santé et courage dans ses activités. Mes gratitude également à Madame le premier Ministre pour les efforts consentis pour le développement de l'artisanat. Je n'oublie pas également le Ministre de l'Artisanat. Comme doléances, je voudrais qu'on revoie à la hausse nos subventions. Nous disposons d'un terrain de 4 hectares sur lequel nous souhaiterons bâtir un immeuble pour notre CRM. Je sollicite donc l'appui des autorités pour que ce projet soit concrétisé et qu'on ait un siège digne de ce nom pour l'artisanat dans la région des Plateaux. Par rapport au personnel, nous souhaitons que l'Etat nous aide à trouver une solution définitive pour le personnel des chambres de métiers surtout au niveau des régions.

MyBOA
Gérez vos comptes,
vos cartes,
et vos transferts...
avec votre
smartphone.

Téléchargement sur Google play Télécharger dans l'App Store

DZAKAS Koffi, Président de la CRM Maritime

« CHAQUE ARTISAN VIT DE SON MÉTIER »



Président de la Chambre Régionale de Métiers de la région maritime, M. DZAKAS Koffi excelle dans la mécanique générale. Toujours engagé pour un artisanat de qualité, il se réjouit de la percée des différents corps de métiers de sa région et s'efforce pour une mobilisation croissante de moyens afin de pouvoir renforcer davantage les compétences des artisans dans tous les domaines. Membre de l'équipe d'élaboration des guides de formation professionnelle au Togo, il salue la politique salvatrice de l'Etat togolais en faveur dudit secteur et appelle à une synergie d'action et surtout à une répartition de rôles bien définis pour une organisation efficace et efficiente du secteur de l'artisanat.

Monsieur le Président, parlez-nous de l'artisanat dans votre région

Ici dans la région maritime, l'artisanat se porte bien par la grâce de Dieu. Nous gérons huit préfectures. Suivant la politique de décentralisation mise en place aujourd'hui par l'Etat, nous fonctionnons avec les préfectures, les communes et les cantons. Bon nombre de jeunes de la

région maritime s'intéressent à l'artisanat même si ce n'est pas encore très visibles. La Chambre Régionale de Métiers s'active en ce sens pour mobiliser assez de moyens afin de pouvoir orienter ou aider ces jeunes à travers des formations et renforcement de capacité pour que les artisans de notre région puissent émerger davantage. Avec les différentes interventions de la Chambre de Métiers de Cotonou, nous voyons que les partenaires commencent par avoir un regard luisant sur les Chambres de Métiers du Togo, ce n'était pas le cas, il y a quelques années.

Quelle vision avez-vous de ce secteur ?

Ma vision c'est de voir de petites entreprises émerger et atteindre la taille de grandes entreprises. La force du pays sera axée sur les Chambres de Métiers si nous, en tant qu'artisans, nous nous mettons encore à l'œuvre et que nous valorisons nos métiers respectifs. Il faudrait d'ailleurs que les efforts des Chambres de Métiers soient encouragés de plus en plus au plus haut niveau et qu'elles soient considérées comme il se doit.

Quels services offre la CRM Maritime à ses artisans ?

Aujourd'hui dans la région maritime, je peux vous rassurer que les choses ont progressé, les artisans ont conscience des services que rendent les Chambres de métiers, ils savent les opportunités que leur offre ces chambres de métiers, jusqu'à la base. Je pu vous rassurer qu'il n'y a aucun souci.

Quels corps de métiers émergent le plus dans cette région?

En tant que Président, nous ne serions pas les corps de métiers. Chaque artisan vit de son métier. Tous les 74 corps qui sont opérationnels dans cette région et qui font toujours la demande des cartes professionnelles sont tous émergents.

Que pensez-vous de la politique du gouvernement en faveur de l'artisanat?

Nous encourageons la politique de l'Etat et félicitons le Président de la République et tout le gouvernement pour les actions menées en faveur du secteur de l'artisanat. Nous sommes d'ailleurs à pied d'œuvre en termes de sensibilisation dans les préfectures, communes et cantons de notre région par rapport à la création des 4 200 entreprises artisanales dans le cadre du Plan national de Développement. La population, à travers nos sorties adhère vivement à ce projet.

Quelle appréciation avez-vous du MIATO ?

En ce qui concerne MIATO 2021, nous sommes en plein préparatifs, nous organisons d'ailleurs un marché régional pour regrouper les différents corps de métiers, faire des expositions en attendant de descendre à Lomé en octobre pour la grande édition de la deuxième édition du MIATO. J'avoue que le Marché International des Artisans du Togo est un cadre qui nous permet de faire nos affaires, d'être visible davantage et de faire promouvoir nos produits au plan international.

Vous êtes de quel corps de métier ?

Je suis technicien automobile, spécialisé dans l'injection auto. Le travail aujourd'hui n'est plus comme avant, tout est développé. Maintenant il faut toujours faire des recherches pour être à la hauteur des nouvelles technologies. Nous vous rassurons que des démarches

sont toujours menées pour le renforcement des capacités des artisans ; il y a des progrès, surtout avec l'appui des partenaires. Je suis toujours disponible à servir à tout moment. Je suis membre de l'équipe d'élaboration des guides de formation, c'est ce document que la Direction de la Formation Professionnelle et d'Apprentissage (DFPA) utilise pour des formations au Togo. Nous mettons notre connaissance à la disposition de tous ceux qui sont dans le domaine.

Votre mot de fin

Je remercie le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure GNASSINGBE sans oublier Mme le Premier Ministre, Mme DOGBE qui est vraiment très impliquée jour et nuit pour l'avancement de ce secteur. Je félicite également le nouveau ministre qui est un grand artisan et qui connaît bien la corporation. Je souhaiterais qu'il s'implique davantage pour une meilleure collaboration au niveau des différents départements du ministère. Il y a plusieurs sections ou départements dans ce ministère, il faudrait que chacun sache le rôle qu'il doit jouer, avec qui et comment ?

J'invite donc tous les artisans et ceux de la région maritime en particulier à cultiver les valeurs de la citoyenneté et de la paix pour qu'ensemble, nous puissions vraiment construire le pays parce que, dans la paix, tout est possible. Chaque fois que nous sommes sur le terrain, nous ne cessons d'appeler tous les artisans de quelque bord politique qu'ils soient, à l'union et à la paix car la division ne construit pas le pays. Comme le dit notre slogan, ensemble nous réussissons et ensemble, nous irons loin. L'artisanat est un secteur qui nourrit pleinement, il suffit d'avoir juste la volonté et le bonheur y est toujours.

Permettez d'exprimer ma reconnaissance à la Chambre de Métiers de Cologne qui demeure un partenaire incontournable. On ne peut pas parler du développement des Chambres de Métiers du Togo sans parler de la Chambre de Métiers de Cologne. Ayant vu les débuts de l'UCRM Togo, je peux confirmer qu'elle a évolué grâce à l'appui de la Chambre de Métiers Cologne.



CRM - Commune de Lomé



BP : 3464, Bè-Kamalodo
Lomé-Togo
Tel : (00228) 22 20 57 06
Email : crmclome@yahoo.fr

CRM- Maritime



Kpatefi, Tsévié Togo
Tel : (+228) 90 14 22 10
90 17 68 76
Email : crmrgionmaritime@yahoo.fr

CRM Plateaux



BP : 447; Maison DABONI face
Pharmacie Sainte famille
Atakpamé; Tel : 24 40 00 19
Email : platcrm2@gmail.com

CRM - Centrale



Kpalokpalo-Sokodé
Tel : (+228) 25 50 00 08
Email : crmcentrale2015@gmail.com

CRM - Kara



BP : 674 Kara-Togo,
Tel : 26 60 00 06
Email : crmkara2002@yahoo.fr

CRM - Savanes



BP : 254 Dapaong.
Tel : (+228) 90 17 89 93
98 55 52 89
Email : crm2savanes@gmail.com

Ensemble pour un artisanat créateur de richesses

POUR VOTRE SOUTIEN AU
MAGAZINE ECHOS DES ARTISANS,
VOS DONS
SONT LES BIENVENUS :

Compte « UCRM » ORABANK TOGO

Code interbancaire	Code guichet	Numéro de compte	Clé
TG 116	01101	066465000101	71



TMoney

NOUVEAU!

FOUNOUFA!

*Avec le nouveau TMONEY, profitez d'un menu USSD
plus simple, plus pratique, plus rapide
et toujours plus sécurisé !*



***145#**





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FAURE
ESSOZIMNA GNASSINGBÉ PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



LE MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ARTISANAT ORGANISE

2^{ème} Edition

miato

MARCHÉ INTERNATIONAL
DE L'ARTISANAT DU TOGO

29 07
OCT NOV
2021



ESPLANADE DU PALAIS
DES CONGRÈS DE LOMÉ



THÈME: « Entreprises artisanales et compétitivité »

